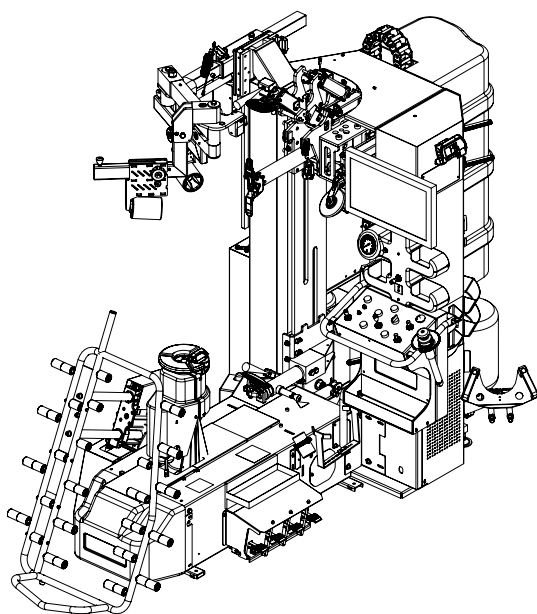




MASTER FORCE

DÉMONTE-PNEUS



FR

MANUEL D'UTILISATION

IT-2

EN-126

FR-250

DE-374

ES-498

Tous droits réservés. Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite ni transmise par tout moyen électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement ou tout autre système de stockage et d'extraction, à des fins autres que l'utilisation exclusivement personnelle de l'acheteur, sans l'autorisation explicite sous forme écrite du Fabricant.

Le Fabricant n'est responsable d'aucune manière des conséquences découlant de toute opération non conforme effectuée par l'utilisateur.

Merci d'avoir choisi notre démonte-pneus.

Chère Cliente, Cher Client,

Ce démonte-pneus a été conçu pour offrir un service sûr et fiable au fil des années. Suivre les notices d'utilisation et d'entretien reportées dans le présent manuel.

Le personnel chargé de l'utilisation et/ou de l'exécution de l'entretien du démonte-pneus doit être dûment formé et doit lire, comprendre et respecter tous les avertissements et les instructions fournis dans le présent manuel.

Le présent manuel doit être considéré comme faisant partie intégrante du démonte-pneus et il doit toujours accompagner ce dernier. Toutefois, aucun contenu du présent manuel ni aucun dispositif installé sur le démonte-pneus ne pourra remplacer une formation appropriée ni assurer un fonctionnement correct. Une évaluation minutieuse des risques et la mise en place de procédures de travail sûres restent nécessaires.

S'assurer que le démonte-pneus est toujours en parfait état de marche. En cas de dysfonctionnements ou de situations probables de danger, arrêter immédiatement le démonte-pneus et porter remède à ces situations avant de poursuivre.

Pour toute question relative à l'utilisation correcte ou à l'entretien du démonte-pneus, contacter le revendeur officiel de référence.

INFORMATIONS SUR L'UTILISATEUR

Nom utilisateur	_____
Adresse utilisateur	_____
Numéro du modèle	_____
Numéro de série	_____
Date d'achat	_____
Date d'installation	_____
Responsable assistance après-vente et pièces détachées	_____
Numéro de téléphone	_____
Responsable commercial	_____
Numéro de téléphone	_____

VÉRIFICATION DE LA FORMATION

	Qualifié	Rejeté
Mesures de sécurité		
Autocollants d'avertissement et de précaution	☐	☐
Zones à haut risque et autres dangers potentiels	☐	☐
Procédures opérationnelles de sécurité	☐	☐
Entretien et contrôles des performances		
Inspection montage tête	☐	☐
Réglage et lubrification	☐	☐
Procédures d'auto-diagnostic	☐	☐
Messages d'entretien et instructions	☐	☐
Blocage		
Jantes en acier / alliage	☐	☐
Jantes à creux renversé	☐	☐
Jantes à creux fermé	☐	☐
Détalonnage		
Roues standard	☐	☐
Roues surbaissées	☐	☐
Démontage		
Lubrification du talon lors de la dépose de pneus surbaissés	☐	☐
Jantes à creux renversé	☐	☐
Montage		
Roues standard	☐	☐
Montage de pneus rigides surbaissés	☐	☐
Roues à creux renversé	☐	☐
Lubrification du talon pour un montage correct	☐	☐
Procédure WDK	☐	☐

	Qualifié	Rejeté
Procédures automatiques		
Procédure mesure dimensions automatique	☐	☐
Utilisation machine en mode automatique	☐	☐
Procédures d'urgence en mode automatique	☐	☐
Accessoires		
Instructions pour une bonne utilisation des accessoires	☐	☐
Gonflage tubeless	☐	☐
Instructions d'utilisation Inflatron (en option)	☐	☐
Gonflage		
Mesures de sécurité	☐	☐
Lubrification et dépose de l'insert valve	☐	☐
Gonflage tubeless	☐	☐
Sujets et dates de la formation		

1. INTRODUCTION / FINALITÉ DU MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN ..	FR-257
1.1. FINALITÉ DU MANUEL	FR-257
1.2. DESTINATAIRES	FR-257
1.3. FOURNITURE ET CONSERVATION	FR-257
1.4. MISES À JOUR.....	FR-258
1.5. LANGUE.....	FR-258
1.6. SYMBOLES UTILISÉS DANS LE MANUEL	FR-258
1.7. GLOSSAIRE	FR-259
2. IDENTIFICATION DE LA MACHINE.....	FR-262
2.1. IDENTIFICATION DU FABRICANT	FR-262
2.2. IDENTIFICATION DE LA MACHINE.....	FR-262
2.3. PLAQUES / ÉTIQUETTES D'IDENTIFICATION	FR-262
2.3.1. PLAQUE D'IDENTIFICATION CE.....	FR-263
2.4. DIRECTIVES DE RÉFÉRENCE.....	FR-264
2.5. GARANTIE	FR-264
2.6. FORMATION DU PERSONNEL	FR-265
3. DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ.....	FR-266
3.1. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX DE SÉCURITÉ	FR-266
3.2. NIVEAU DE BRUIT	FR-268
3.3. VIBRATIONS	FR-268
3.4. PICTOGRAMMES DE SÉCURITÉ APPOSÉS SUR LA MACHINE.....	FR-269
3.5. RISQUES RÉSIDUELS.....	FR-271
3.6. DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ	FR-272
4. APERÇU DE LA MACHINE	FR-273
4.1. DESCRIPTION DE LA MACHINE.....	FR-273
4.2. UTILISATION PRÉVUE.....	FR-273
4.3. COMPOSANTS PRINCIPAUX.....	FR-273
4.4. ACCESSOIRES FOURNIS AVEC L'ÉQUIPEMENT	FR-275
4.5. ACCESSOIRES EN OPTION	FR-275
4.5.1. INFLATRON	FR-275
4.5.1.1. DESCRIPTION PAGE-ÉCRAN INFLATRON.....	FR-275
4.5.2. CAMÉRA	FR-276
4.5.3. LUBRIFICATEURS.....	FR-276
4.6. DONNÉES TECHNIQUES	FR-277

4.7.	DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT	FR-278
4.8.	DESCRIPTION DES COMMANDES	FR-279
4.8.1.	INTERRUPTEUR ON-OFF	FR-279
4.8.2.	CONSOLE DE COMMANDE	FR-279
4.8.3.	PÉDALIER.....	FR-281
4.8.4.	DESCRIPTION PAGE-ÉCRAN DE TRAVAIL	FR-282
4.8.4.1.	DESCRIPTION PAGE-ÉCRAN MENU DE CONFIGURATION.....	FR-284
4.8.4.2.	DESCRIPTION PAGE-ÉCRAN ACTIVATIONS	FR-285
4.8.5.	MANOMÈTRE AVEC BOUTON DE DÉGONFLAGE	FR-286
5.	TRANSPORT, MANIEMENT ET STOCKAGE	FR-287
5.1.	TRANSPORT	FR-287
5.1.1.	CONDITIONS DU MILIEU DE TRANSPORT	FR-287
5.1.2.	TABLEAU DES POIDS.....	FR-287
5.1.3.	EMBALLAGE	FR-287
5.1.3.1.	CONDITIONS DE TRANSPORT	FR-287
5.1.3.2.	MANIEMENT DE LA MACHINE EMBALLÉE	FR-287
5.1.3.3.	RETRAIT EMBALLAGE.....	FR-288
5.2.	MANIEMENT	FR-288
5.3.	STOCKAGE.....	FR-290
5.3.1.	CONDITIONS DU MILIEU DE STOCKAGE	FR-290
5.3.2.	STOCKAGE DE LA MACHINE	FR-290
6.	INSTALLATION	FR-291
6.1.	CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES ADMISES	FR-291
6.2.	EMPLACEMENT DE LA MACHINE	FR-292
6.3.	MONTAGE.....	FR-293
6.4.	RACCORDEMENTS	FR-296
6.4.1.	RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE.....	FR-296
6.4.2.	RACCORDEMENT PNEUMATIQUE.....	FR-297
7.	FONCTIONNEMENT.....	FR-298
7.1.	ZONE DE TRAVAIL ET POSTES DE L'OPÉRATEUR	FR-300
7.2.	VÉRIFICATIONS PRÉLIMINAIRES.....	FR-300
7.3.	MISE EN MARCHÉ.....	FR-301
7.4.	ÉTALONNAGE ÉCRAN TACTILE.....	FR-302
7.5.	OPÉRATIONS DE FONCTIONNEMENT.....	FR-302

7.6.	CHARGEMENT ET BLOCAGE DE LA ROUE.....	FR-304
7.7.	DÉGONFLAGE DU PNEU.....	FR-307
7.8.	PROCÉDURE DE TRAVAIL AUTOMATIQUE	FR-307
7.8.1.	ACQUISITION AUTOMATIQUE DONNÉES ROUE.....	FR-309
7.8.1.1.	ÉTAPE 1 - DÉFINIR DIAMÈTRE.....	FR-309
7.8.1.2.	ÉTAPE 2 - PROCÉDURE D'ACQUISITION HAUTEUR ROUE.....	FR-309
7.8.2.	ACQUISITION MANUELLE DONNÉES ROUE.....	FR-310
7.8.3.	DÉTALONNAGE - DÉMONTAGE.....	FR-312
7.8.3.1.	ÉTAPE 3 - DÉTALONNAGE SUPÉRIEUR.....	FR-313
7.8.3.2.	ÉTAPE 4 - DÉTALONNAGE INFÉRIEUR	FR-314
7.8.3.3.	ÉTAPE 5 - DÉMONTAGE DU PNEU.....	FR-315
7.8.4.	PRÉPARATION AU MONTAGE	FR-317
7.8.4.1.	ÉTAPE 6 - PRÉPARATION AU MONTAGE.....	FR-317
7.8.4.2.	ÉTAPE 7 - MONTAGE TALON INFÉRIEUR	FR-317
7.8.5.	PRÉPARATION AU GONFLAGE.....	FR-318
7.8.5.1.	ÉTAPE 8 - PRÉPARATION AU GONFLAGE.....	FR-318
7.9.	PROCÉDURE DE TRAVAIL MANUELLE.....	FR-319
7.9.1.	SAISIE DES DONNÉES DE LA ROUE.....	FR-319
7.9.2.	DÉTALONNAGE.....	FR-320
7.9.2.1.	DÉTALONNAGE SUPÉRIEUR	FR-320
7.9.2.2.	DÉTALONNAGE INFÉRIEUR	FR-321
7.9.2.3.	DÉMONTAGE.....	FR-323
7.9.2.4.	MONTAGE MANUEL.....	FR-326
7.10.	PROCÉDURE HOMOLOGUÉE DE DÉMONTAGE ET MONTAGE DES PNEUS UHP ET RUN FLAT	FR-330
7.11.	GONFLAGE PNEU.....	FR-331
7.11.1.	PROCÉDURE DE GONFLAGE.....	FR-333
7.11.2.	PROCÉDURE SPÉCIALE.....	FR-335
7.11.2.1.	PROCÉDURE DE GONFLAGE AVEC INFLATRON (SI PRÉSENT).....	FR-336
7.12.	UTILISATION DE LA CAMÉRA (SI PRÉSENTE).....	FR-339
7.13.	DÉBLOCAGE DE LA ROUE ET DÉCHARGE.....	FR-340
7.14.	ARRÊT.....	FR-341
7.14.1.	ARRÊT OPÉRATIONNEL.....	FR-341
7.14.2.	ARRÊT D'URGENCE	FR-342

8. ENTRETIEN	FR-343
8.1. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX D'ENTRETIEN	FR-343
8.2. ENTRETIEN ORDINAIRE	FR-344
8.2.1. CONTRÔLES ET VÉRIFICATIONS	FR-345
8.2.1.1. RÉGLAGE DE LA PRESSION DE FONCTIONNEMENT	FR-345
8.2.1.2. CONTRÔLE ET DÉCHARGE DES CONDENSATS DU FILTRE RÉGULATEUR	FR-346
8.2.2. LUBRIFICATION	FR-346
8.2.2.1. CONTRÔLE NIVEAU D'HUILE DE LA CENTRALE OLÉOHYDRAULIQUE	FR-347
8.2.2.2. APPOINT LIQUIDE LUBRIFIANT (SI PRÉSENT)	FR-347
8.2.3. NETTOYAGE	FR-349
8.3. ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE	FR-349
9. RECHERCHE DES PANNES	FR-350
9.1. LISTE DES ALARMES	FR-352
10. DÉMANTÈLEMENT ET DÉMOLITION	FR-354
10.1. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES	FR-354
10.2. ÉLIMINATION DE L'HUILE	FR-354
11. SCHÉMAS GÉNÉRAUX	FR-355
11.1. SCHÉMA ÉLECTRIQUE	FR-355
11.2. SCHÉMA PNEUMATIQUE	FR-364
11.3. SCHÉMA OLÉOHYDRAULIQUE	FR-365
12. ANNEXES	FR-366
12.1. SCHÉMA D'UTILISATION ACCESSOIRES DE CENTRAGE ET DE BLOCAGE	FR-366
12.1.1. ACCESSOIRES DE FIXATION	FR-367
12.1.2. JANTE STANDARD	FR-368
12.1.3. JANTE AVEC UN TROU CREUX	FR-369
12.1.4. JANTE À CREUX RENVERSÉ	FR-370
12.1.5. JANTE POUR CAMIONNETTE	FR-371
12.1.6. JANTE SANS TROU TRAVERSANT	FR-372
12.1.7. JANTE AVEC TROU À BORDS DÉLICATS	FR-373

1. INTRODUCTION / FINALITÉ DU MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

1.1. FINALITÉ DU MANUEL

Le présent Manuel d'utilisation et d'entretien, rédigé par le Fabricant de la machine, est le document de référence destiné aux opérateurs et au personnel spécialisé qui utilisera la machine pendant son cycle de vie entier.

Ce document vise à fournir les informations nécessaires à l'utilisation correcte de la machine, de l'installation jusqu'à l'élimination, en attirant l'attention sur les dangers pouvant découler de toute utilisation non conforme et en considérant tout comportement inapproprié raisonnablement prévisible de l'opérateur.

1.2. DESTINATAIRES

Le manuel est destiné **aux opérateurs responsables de l'utilisation et de la gestion de la machine tout au long de sa vie technique**. Il traite les sujets se référant à l'utilisation conforme de la machine, afin de maintenir ses caractéristiques de fonctionnement et de qualité inchangées au fil du temps. Il contient également toutes les informations et les avertissements nécessaires à l'utilisation correcte en toute sécurité.

Le manuel, ainsi que le certificat de conformité CE, fait partie intégrante de la machine et il doit toujours l'accompagner lors de tout transfert ou revente de la machine elle-même. L'utilisateur est tenu de maintenir cette documentation en parfait état afin de permettre sa consultation le long de la durée de vie de la machine.

1.3. FOURNITURE ET CONSERVATION

Le manuel est fourni sous format **papier et électronique**.

L'ensemble des documents supplémentaires (schémas pneumatiques et électriques, manuels des sous-traitants) est livré en tant qu'annexe au présent manuel.

Conserver le présent manuel avec la machine afin qu'il puisse être facilement consulté par l'opérateur.

Le manuel fait partie intégrante de la machine aux fins de la sécurité, par conséquent:

- **Il doit être conservé intact** (dans toutes ses parties). En cas de perte ou de détérioration du manuel, il faut en demander une autre copie sans délais.
- **Il doit accompagner la machine jusqu'à la démolition** (même en cas de transferts, vente, location, bail, etc.).

Les manuels annexes font partie intégrante de cette documentation et sont soumis aux mêmes recommandations / prescriptions que le présent manuel.

Le présent manuel fait partie intégrante de la machine aux fins de la sécurité et il doit toujours l'accompagner.

AVIS

Le présent manuel fait partie intégrante de la machine aux fins de la sécurité et il doit toujours l'accompagner.

1.4. MISES À JOUR

Au cas où la machine serait soumise à des modifications suite auxquelles le **Fabricant** jugerait nécessaire la mise à jour de la documentation technique, le Fabricant sera tenu de communiquer au Client-utilisateur la modification apportée à la documentation et de remettre une copie actualisée des parties concernées par ces modifications. Le Client est tenu de détruire les parties obsolètes.

1.5. LANGUE

Le manuel original a été rédigé en **italien**.

Toute traduction dans une langue autre que l'italien doit être réalisée à partir des instructions originales.

Le Fabricant est responsable des informations reportées dans les instructions originales. Les traductions dans les autres langues ne pouvant pas être entièrement vérifiées, en cas d'incohérence il faut se référer au texte en langue originale ou contacter notre Bureau Documentation Technique.

1.6. SYMBOLES UTILISÉS DANS LE MANUEL

Des symboles sont utilisés dans le manuel afin de souligner les informations particulièrement importantes. Les symboles utilisés sont présentés ci-dessous:

Symbole	Type	Description
 DANGER	DANGER	Ce symbole indique une situation de danger imminent qui, si elle n'est pas évitée, peut mener à des blessures graves voire la mort.
 AVERTISSEMENT	AVERTISSEMENT	Ce symbole indique une situation de danger potentiel qui, si elle n'est pas évitée, peut mener à des blessures graves voire la mort.
 ATTENTION	ATTENTION	Ce symbole indique une situation de danger qui, si elle n'est pas évitée, peut mener à des blessures légères ou d'importance moyenne.
 AVIS	AVIS	Ce symbole indique une situation de danger qui, si elle n'est pas évitée, peut mener à des dégâts matériels.

1.7. GLOSSAIRE

Dans le manuel on utilise des termes techniques ou ayant une signification autre que celle courante. L'explication des abréviations et des termes utilisés est présentée ci-dessous:

Terme	Description
Roue avec pneu	Une roue avec pneu se compose de : pneu, jante, chambre à air (uniquement pour les pneus type tube), air sous pression. Elle doit : supporter la charge, assurer la transmission de la puissance motrice, diriger le véhicule, contribuer à la tenue de route et au freinage, contribuer à la suspension du véhicule.
Pneu	C'est la partie principale de l'ensemble qui est en contact avec la route et il est donc conçu pour résister à la pression de l'air interne et à toutes les autres contraintes résultant de l'utilisation.
Bande de roulement	Partie en contact avec la route lors du roulement du pneu. Elle comprend un composé de caoutchouc et un "motif" approprié pour fournir une bonne résistance à l'abrasion et une bonne adhérence dans des conditions sèches et humides, ainsi que des conditions de fonctionnement silencieux.
Bord (ou renfort)	Insert de tissu métallique ou textile placé à l'extérieur du talon. Il sert à protéger les plis de la carcasse de tout frottement contre la jante.
Carcasse	Elle constitue la structure résistante et est composée d'une ou plusieurs couches de toile caoutchoutée. La disposition des plis qui composent la carcasse donne son nom à la structure. Les structures suivantes peuvent être distinguées : ▪ Conventionnelle : les toiles sont inclinées et disposées de telle sorte que les fils constituant une toile se croisent avec ceux de la toile adjacente. La bande de roulement, qui est la partie du pneu en contact avec le sol, est solidaire des flancs et, par conséquent, pendant le roulement, les mouvements de flexion du flanc sont transmis à la bande de roulement. ▪ Radiale : carcasse constituée d'un ou plusieurs plis dont les fils sont disposés radialement. Une carcasse radiale est assez instable. Pour stabiliser la bande de roulement et prévenir les mouvements incorrects de la bande de roulement dans la zone de contact avec le sol, la carcasse et l'épaisseur sous la bande de roulement sont renforcées par une structure annulaire, généralement connue sous le nom de ceinture. La bande de roulement et le flanc travaillent avec des rigidités différentes et de manière indépendante, de sorte que pendant le roulement, les mouvements de flexion du flanc ne sont pas transmis à la bande de roulement.

Terme	Description
Tringle de talon	Anneau métallique qui présente différents fils d'acier. Les plis de carcasse sont ancrés à la perle.
Ceinture	Structure circulaire inextensible composée de plis croisés à très faible angle, positionnée sous la bande de roulement, dans le but de stabiliser la carcasse dans la zone d'empreinte.
Bord de centrage	Petite marque indiquant la circonférence de la partie supérieure du talon et servant de référence pour vérifier le centrage correct du pneu sur la jante après montage.
Cordon de protection	Relief de la circonférence placé dans la zone du flanc la plus exposée aux glissements accidentels.
Flanc	Zone située entre le rebord et le bord de centrage. Il s'agit d'une couche de caoutchouc d'épaisseur variable, conçue pour protéger les plis de la carcasse contre les collisions latérales.
Liner	Couche de caoutchouc vulcanisé, imperméable à l'air, à l'intérieur des pneus tubeless.
Filling	Profilé en caoutchouc de section généralement triangulaire, placé au-dessus de la perle ; il assure la rigidité du talon et crée une compensation graduelle à la discontinuité soudaine de l'épaisseur causée par la perle.
Plis	C'est le bord du pli de la carcasse qui est enroulé autour de la perle et posée contre la carcasse afin d'ancrer le pli et de l'empêcher de glisser.
Fond (ou pied)	Couche la plus interne de la bande de roulement qui est en contact avec la ceinture ou, si la ceinture n'est pas présente (pneus conventionnels), avec le dernier pli de la carcasse.
Rebord	Partie la plus extérieure de la bande de roulement, située entre l'angle et le début du flanc.
Talon	C'est la partie qui relie le pneu à la jante.
Pneus type tube	Pneus dotés d'une chambre à air capable de contenir de l'air sous pression pendant une longue période.
Pneus tubeless	Pneus sans chambre à air. Ils sont constitués d'un pneu dont le flanc intérieur est recouvert d'une fine couche de caoutchouc spécial imperméable à l'eau, appelé liner. Ceci permet d'assurer l'étanchéité de l'air sous pression contenu dans la carcasse. Ce type de pneu doit être monté sur des jantes spécifiques, directement sur lesquelles la valve est fixée.

Terme	Description
Jante (Roue)	C'est l'élément métallique rigide qui relie le moyeu du véhicule et le pneu de manière fixe, mais non permanente.
Profil de la jante	Forme de la section en contact avec le pneu. Il est fabriqué dans différentes formes géométriques.
Chambre à air	Structure en caoutchouc à anneau fermée avec une valve qui contient de l'air sous pression.
Valve	Dispositif mécanique qui permet le gonflage / dégonflage et l'étanchéité de l'air sous pression à l'intérieur d'une chambre à air.
Système de gonflage des tubeless	Système de gonflage qui facilite le gonflage des pneus tubeless.
Entalonnage	Cette opération est obtenue pendant la phase de gonflage et garantit un centrage parfait entre le talon et le bord de la jante.
Pince presse-talon	Outil destiné à être utilisé lors du montage du talon supérieur. Elle est positionnée de manière à s'engager dans le rebord de la jante et à maintenir le talon supérieur du pneu à l'intérieur du creux. Utilisée pour le montage de roues surbaissées
Régulateur de décharge	Raccord qui permet d'ajuster le passage d'air.
Détalonnage	Opération qui permet de détacher le talon du bord de la jante.

2. IDENTIFICATION DE LA MACHINE

2.1. IDENTIFICATION DU FABRICANT

Se référer aux données figurant dans la dernière page du présent manuel.

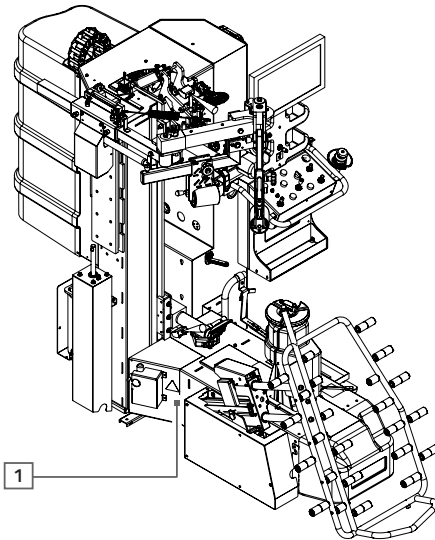
2.2. IDENTIFICATION DE LA MACHINE

Se référer aux données figurant dans la dernière page du présent manuel.

2.3. PLAQUES / ÉTIQUETTES D'IDENTIFICATION

Les plaques et/ou étiquettes installées sur la machine sont présentées ci-dessous:

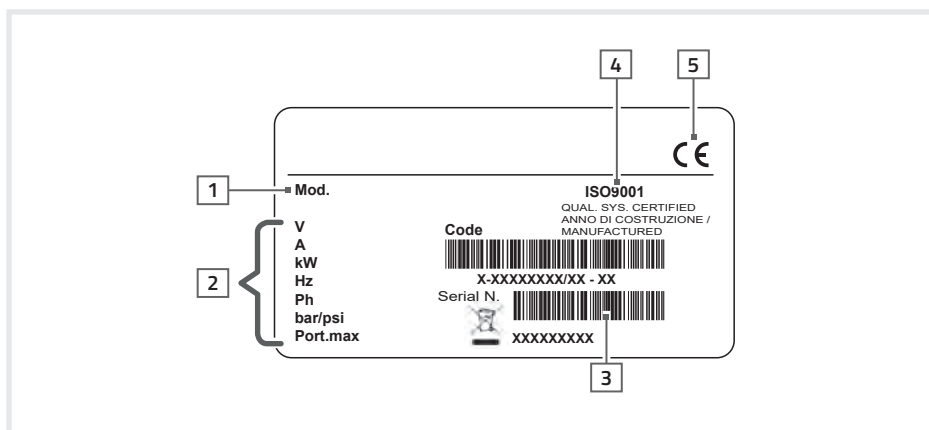
Pos.	Élément	Code	Image plaque / étiquette
1	Plaque d'identification CE	-	



2.3.1. PLAQUE D'IDENTIFICATION CE

La **plaque d'identification CE** contient les éléments d'identification de la machine de même que certaines données techniques :

Pos.	Sigle	Élément
1	Mod.	Modèle de la machine
2	V	Tension d'alimentation
	A	Courant nominal absorbé
	kW	Puissance nominale absorbée
	Hz	Fréquence
	Ph	Nombre de phases
	bar	Pression de service
	Port. Max	Portée maximale
3	Numéro de série	Numéro de série de la machine
4	ISO 9001	Certification du Système Qualité
5	CE	Marquage CE



2.4. DIRECTIVES DE RÉFÉRENCE

Le **Fabricant** prévoit donc la mise sur le marché de la machine complète de la dotation suivante :

- Marquage CE
- Déclaration CE de conformité
- Manuel d'instructions et d'avertissements (documentation rédigée conformément au point 1.7.4 de la Directive Machines 2006/42/CE et à la norme ISO 20607:2019).

En outre, la machine a été conçue conformément aux Directives suivantes:

- **2006/42/CE DIRECTIVE MACHINES**
- **2014/30/UE DIRECTIVE COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE**

2.5. GARANTIE

Les clauses intégrales de la garantie sont contenues dans le contrat de vente.

La garantie est subordonnée aux conditions générales énumérées ci-dessous:

- La machine doit être utilisée dans les limites déclarées dans le contrat et figurant dans la documentation technique.
- L'entretien doit être réalisé dans les délais et selon les modalités prévus dans le manuel, en utilisant des pièces détachées d'origine du Fabricant et en confiant le travail à du personnel qualifié.

La garantie **s'annule** en cas de :

- Non-respect des normes de sécurité.
- Dépose ou manipulation des dispositifs de contrôle et de sécurité.
- Usage non prévu de la machine.
- Utilisation de la machine par du personnel non formé et/ou non autorisé ou non-respect des compétences des différents opérateurs, comme indiqué dans le manuel.
- Modifications ou réparations effectuées par l'utilisateur sans le consentement sous forme écrite du Fabricant.
- Non-respect de la totalité ou d'une partie des instructions.
- Défauts d'alimentation.
- Entretien insuffisant.
- Utilisation de pièces détachées non d'origine.
- Évènements de nature exceptionnelle tels que les inondations, les incendies (non découlant des machines).

2.6. FORMATION DU PERSONNEL

1. L'employeur devra évaluer l'aptitude de son personnel à accomplir ces tâches et à travailler sur les roues en toute sécurité et, au besoin, il devra offrir d'autres stages de formation pour s'assurer que chaque employé conserve ses compétences.
2. L'employeur est tenu de fournir un programme pour la formation de tout son personnel qui travaille sur les roues sur les dangers dérivant des opérations d'entretien à effectuer et sur les consignes de sécurité à observer. Le Service ou l'Entretien comprend le montage et le démontage de roues et toutes les activités correspondantes telles que le dégonflage, l'installation, la dépose et le maniement.
 - L'employeur est tenu de s'assurer que les opérateurs n'interviennent pas sur les roues à moins qu'ils n'aient été adéquatement formés relativement aux procédures correctes d'entretien spécifique du type de roue sur lequel ils interviennent et aux consignes de sécurité.
 - Les informations à utiliser dans le programme de formation incluent, au minimum, les informations contenues dans le présent manuel.
3. L'employeur est tenu de s'assurer que chaque employé est en état de travailler sur les roues en connaissance de cause et en toute sécurité et d'exécuter les activités indiquées ci-dessous en observant les consignes de sécurité:
 - Démontage des pneus (y compris le dégonflage).
 - Inspection et identification des composants de la roue avec jante.
 - Montage des pneus.
 - Utilisation des dispositifs de fixation, cages, barrières ou autre équipement.
 - Maniement des roues avec jantes.
 - Gonflage du pneu à l'intérieur des cages de gonflage.
 - Installation et dépose des roues.

3. DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

3.1. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT

Lire, comprendre et observer attentivement les avertissements et les instructions fournies dans le présent manuel. Ce manuel fait partie intégrante du produit. Le conserver avec la machine en lieu sûr pour toute consultation future.



ATTENTION

Ne pas mettre en marche la machine avant d'avoir lu et bien compris toutes les signalisations de danger / d'attention décrites dans ce manuel.



AVERTISSEMENT

Pendant les opérations de transport, d'installation, d'utilisation et d'entretien attacher les cheveux longs et ne pas porter de vêtements amples et flottants, des cravates, des colliers, des montres et tout type d'objet pouvant être intercepté par les organes en mouvement.



AVERTISSEMENT

L'enlèvement des plaques et des pictogrammes présents sur la machine est interdit. Remplacer ceux qui sont illisibles ou manquants.



AVERTISSEMENT

Toute variation ou modification non autorisée sur la machine est interdite. Toute modification non autorisée dégage le Fabricant de la moindre responsabilité pour tout dommage ou accident qui pourrait se vérifier. En particulier, l'altération ou le démontage des dispositifs de sécurité représentent une violation aux réglementations pour la Sécurité du Travail.



AVERTISSEMENT

Ne pas retirer ou modifier les parties de la machine.



AVERTISSEMENT

La mise en service de la machine quand on est sous l'effet de l'alcool, de médicaments et/ou de drogues est interdite. En cas d'ingestion de médicaments avec ou sans prescription (automédication), consulter un médecin pour connaître les effets collatéraux que ces médicaments pourraient avoir sur la capacité de faire fonctionner la machine en toute sécurité.



DANGER

L'éclatement du pneu peut provoquer sa projection dans les zones à proximité avec une force suffisante pour causer de graves lésions, voire même la mort. Ne pas monter le pneu si sa dimension (indiquée sur le flanc) ne correspond pas exactement à la dimension de la jante (imprimée à l'intérieur de la jante) ou si la jante ou le pneu sont défectueux ou endommagés.

- Durant le fonctionnement de la machine, toujours porter les équipements de protection individuelle (EPI) homologués et autorisés OSHA, CE ou avec des certifications équivalentes. Consulter le superviseur pour de plus amples informations.
- Porter des chaussures de protection antidérapantes lors de l'utilisation de la machine.



AVERTISSEMENT

Les opérations d'entretien et de réparation doivent être effectuées par un personnel instruit et autorisé par le Fabricant.



AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser la pression de gonflage du pneu prescrite par le Fabricant et indiquée sur le flanc du pneu. Vérifier avec attention que le tuyau de l'air est correctement inséré dans la valve.

3.2. NIVEAU DE BRUIT

La machine est conçue de manière à réduire l'émission de bruit aérien à la source. Ci-dessous les mesures prises :

VALEURS DÉCLARÉES D'ÉMISSION SONORE À DEUX CHIFFRES conformément à la norme EN ISO 4871	
Machine chargée avec roue et pneu*	
Mesure pondérée A LpA (réf. 20µPa) du niveau d'émission de pression sonore dans la position opérateur, en décibels	75,9 dBA
KpA d'incertitude en décibels	2,5 dBA
* valeurs déterminées conformément au code d'essai du bruit figurant à l'annexe E de la norme FprEN 17347:2020, en référence à la norme de base EN ISO 11201:2010 (niveau 2).	

Les valeurs de bruit reportées sont des niveaux d'émission sonore et donc elles ne constituent pas obligatoirement des niveaux opérationnels de sécurité. Bien qu'il existe un lien entre les niveaux d'émission et ceux d'exposition, il n'a pas une valence fiable dans la définition de la nécessité de précautions supplémentaires à prendre. Les facteurs déterminant le niveau d'exposition auquel l'opérateur est soumis incluent la durée de l'exposition, les caractéristiques de la salle de travail, d'autres sources de bruit, etc. Les niveaux d'exposition admis peuvent également varier selon les pays. Dans ce cas, ces informations seront utiles à l'utilisateur de la machine afin de mieux évaluer le danger et le risque impliqués.

3.3. VIBRATIONS

La machine ne transmet pas au sol des vibrations pouvant altérer la stabilité ou la précision des appareils éventuellement situés à proximité.



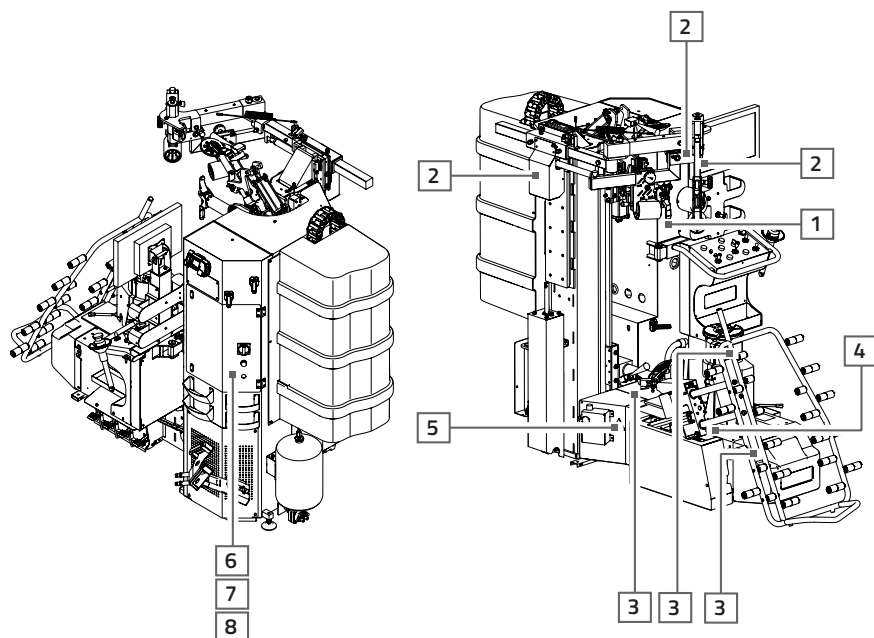
AVERTISSEMENT

Une vibration excessive ne peut être causée que par une panne mécanique devant être signalée et éliminée tout de suite afin de ne pas affecter la sécurité de la machine et des opérateurs.

3.4. PICTOGRAMMES DE SÉCURITÉ APPOSÉS SUR LA MACHINE

Des autocollants et des plaques de sécurité sont apposés sur la machine comme le tableau suivant l'indique. Pour le positionnement, se référer à l'image ci-dessous.

Pos.	Code	Pictogramme	Description
1	461931A		Avertissements danger gonflage
	462778		Avertissements danger de gonflage (uniquement pour le marché USA)
2	462081		Danger d'écrasement
3	461930		Danger d'écrasement
4	461936		Interdiction de stationner à l'arrière de la machine Note : la marche et l'utilisation de la machine ne requièrent la présence que d'un seul opérateur
5	446442		Danger d'un réservoir sous pression
6	425211		Danger d'électrocution
7	425083B		Câble de mise à la terre Note : situé sur tôle interne carte système électrique
8	446237		Autocollant PE Note : situé sur tôle interne carte système électrique



3.5. RISQUES RÉSIDUELS

Cette machine a été conçue de sorte à assurer les exigences de sécurité essentielles pour l'opérateur. La sécurité a été intégrée dans la mesure du possible dans la conception et dans la construction de la machine, toutefois il existe des risques contre lesquels les opérateurs doivent être protégés, notamment pendant la phase de :

- Transport et installation
- Fonctionnement ordinaire
- Réglage et mise au point
- Entretien et nettoyage
- Désassemblage et élimination

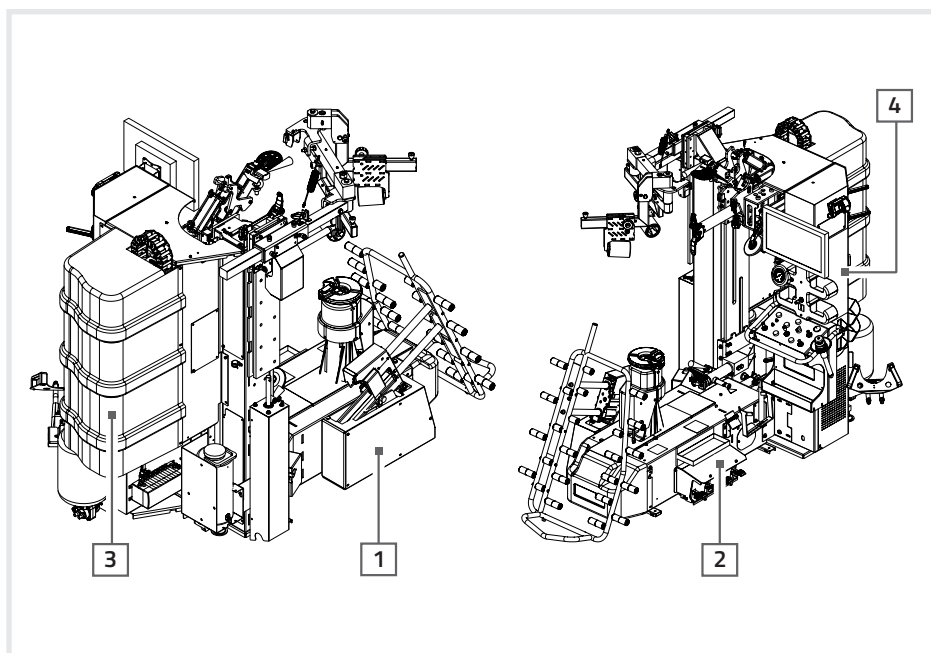
Pour chaque risque, on fournit une description du risque et de la zone ou partie de la machine concernée par ce risque résiduel (sauf en cas de risque valable pour l'ensemble de la machine). Des informations procédurales sont également fournies sur la manière d'éviter le risque et sur l'utilisation correcte des équipements de protection individuelle prévus par le Fabricant.

Risque résiduel	Description et informations procédurales
Danger d'écrasement	Il existe toujours un danger d'écrasement dû à la présence de pièces mobiles. <u>Pour minimiser le risque :</u> ▪ Les personnes non autorisées doivent rester à l'écart de la zone de travail. ▪ Tenir les mains et les autres parties du corps à l'écart des organes en mouvement.
Danger électrique	Il existe toujours un danger de contact avec les parties sous tension en cas de panne de l'isolation du moteur ou de rupture de la gaine du câble. <u>Pour minimiser le risque :</u> ▪ Utiliser les ÉPI: gants, chaussures de protection. ▪ Suivre les instructions fournies dans le présent manuel. Les opérations d'entretien doivent être effectuées exclusivement par un personnel autorisé et formé.
Danger de lésions aux yeux	Il subsiste un risque de lésions aux yeux pendant l'entalonnage et le gonflage. <u>Pour minimiser le risque :</u> ▪ Éliminer tous débris présents dans les pneus. ▪ Utiliser les EPI : lunettes de protection approuvées par OSHA, CE ou tout autre dispositif de travail certifié.

3.6. DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

La machine est dotée de dispositifs assurant la sécurité de l'opérateur.

Pos.	Dispositif	Description
1	Carter inférieur latéral	Il empêche tout accès aux organes internes mobiles de la machine. Il est situé sur le côté inférieur de la machine.
2	Carter protection pédales	Il a pour fonction d'empêcher une pression involontaire sur la pédale en cas de chute d'un accessoire de l'opérateur ou de la machine.
3	Carter arrière	Il empêche tout accès aux organes internes mobiles de la machine. Il est situé sur le côté arrière de la machine.
4	Carter ouvrable tableau électrique	Il empêche tout accès aux raccordements électriques de la machine. Il est situé sur le côté latéral arrière de la machine.



4. APERÇU DE LA MACHINE

4.1. DESCRIPTION DE LA MACHINE

La machine est un monte/démonte-pneus et elle doit être utilisée pour démonter et monter les pneus pour véhicules automobiles des/sur les jantes.

4.2. UTILISATION PRÉVUE

La machine décrite dans le présent manuel est destinée à un usage professionnel pour:

Opération	Autorisée	Non autorisée
MONTAGE, DÉMONTAGE et GONFLAGE de :	Pneus pour véhicules légers d'un Ø extérieur maximal de 37" et d'une largeur maximale de 12"	Pneus pour motocycles, camions, bus, tracteurs et engins de terrassement.

Pour le démontage et le remontage des pneus, utiliser les outils fournis en dotation avec la machine.

Toute autre utilisation est jugée impropre et peut provoquer des accidents.



AVERTISSEMENT

Toute autre utilisation que celle décrite doit être considérée comme inappropriée.



AVERTISSEMENT

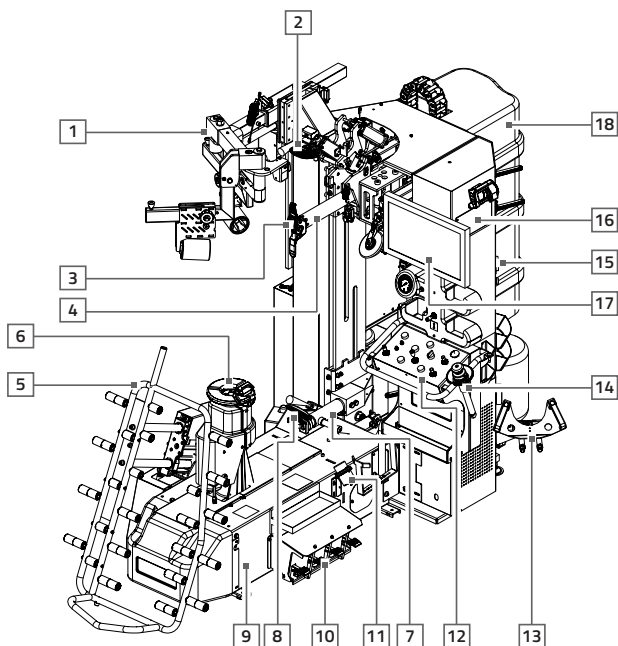
Il est interdit d'utiliser un équipement et des accessoires autres que l'équipement d'origine du Fabricant.

4.3. COMPOSANTS PRINCIPAUX

La machine est composée des parties principales suivantes:

Pos.	Composant
1	Presse-talon semi-automatique
2	Disque détalonneur supérieur
3	Onglet de montage / Onglet de démontage
4	Chariot supérieur
5	Élévateur
6	Blocage roue

Pos.	Composant
7	Chariot inférieur
8	Disque détalonneur inférieur
9	Châssis
10	Pédalier
11	Caméra
12	Console
13	Kit T.I.
14	Poignée de blocage
15	Interrupteur d'allumage
16	Inflatron
17	Afficheur tactile
18	Cache arrière



4.4. ACCESSOIRES FOURNIS AVEC L'ÉQUIPEMENT

La machine est équipée des accessoires prévus par la configuration respective.

4.5. ACCESSOIRES EN OPTION

La machine peut être équipée des accessoires en option suivants :

- Inflatron
- Caméra
- Lubrificateurs

4.5.1. INFLATRON

L'appui sur la touche INFLATRON depuis la page-écran Accueil permet d'accéder à la page de gestion de cet instrument électronique de précision, utilisé pour le gonflage et le dégonflage de pneus pour voitures. L'utilisation correcte permet à l'opérateur d'optimiser les différentes étapes de travail et d'exécuter les autres activités avec une économie de temps maximale. INFLATRON a été exclusivement conçu pour le gonflage et le dégonflage de pneus, à l'aide des instruments fournis en dotation selon ce qui est décrit dans le présent manuel. **Toute autre utilisation doit être considérée comme inappropriée.**



4.5.1.1. DESCRIPTION PAGE-ÉCRAN INFLATRON

Pos.	Élément	Image
1	Touche de démarrage cycle automatique	
2	Touche d'arrêt cycle automatique « STOP »	
3	Touche de surpression	
4	Touche sortie INFLATRON	
5	Pression de gonflage définie	
6	Touche flèche pour augmenter la pression	
7	Touche flèche pour diminuer la pression	
8	Unité de mesure de la pression (bar - PSI - KPa)	

4.5.2. CAMÉRA

L'appui sur la touche CAMÉRA depuis la page-écran Accueil permet d'accéder à sa page de gestion.



La caméra est un appareil électronique de précision permettant la visualisation sur l'afficheur de toutes les opérations effectuées sur le côté inférieur de la couverture, en assurant ainsi un contrôle maximal de la part de l'opérateur. Elle est équipée d'un système automatique de réglage de la luminosité pour une vision correcte pendant toutes les heures du jour.

La caméra a été exclusivement conçue pour afficher les opérations de travail effectuées dans le côté inférieur de la roue, selon ce qui est décrit dans le présent manuel. **Toute autre utilisation doit être considérée comme inappropriée.**

4.5.3. LUBRIFICATEURS

Les lubrificateurs permettent la distribution du liquide lubrifiant entre le disque détalonneur et le talon du pneu. L'utilisation correcte permet à l'opérateur d'effectuer un détachement plus aisé du talon de la jante en toute sécurité, sans avoir à intervenir avec la brosse près des pièces en mouvement.

Le lubrificateur a été exclusivement conçu pour la lubrification des talons du pneu, selon ce qui est décrit dans le chapitre Détalonnage du présent manuel. **Toute autre utilisation doit être considérée comme inappropriée.**

4.6. DONNÉES TECHNIQUES

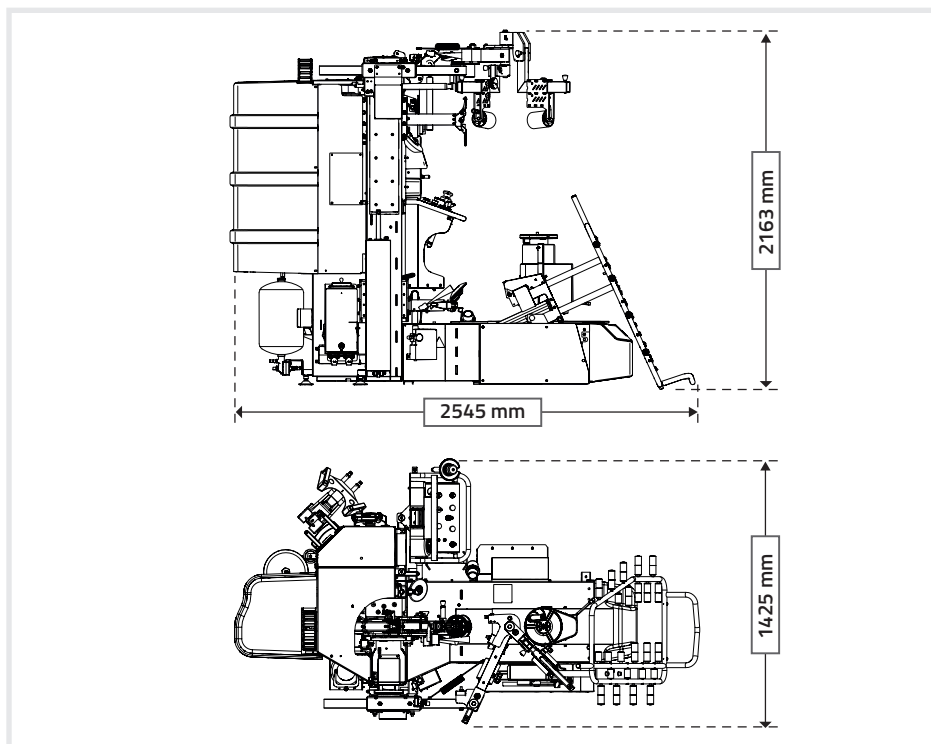
Données générales	
Types de pneus traités	▪ Traditionnelle ▪ Surbaissé ▪ Run Flat ▪ Baloon BSR
Plage dimensions roue	
Diamètre de la jante	de 13" à 32"
Diamètre maximum pneu	1200 mm
Largeur maximum pneu	400 mm (16")
Dispositif autocentreur	
Positionnement par rapport aux outils	Automatique
Côté en appui	Bridé
Centrage	Sur cône
Blocage	Automatique
Système de transmission	Groupe onduleur-moteur à deux vitesses
Couple	1200 Nm
Vitesse de rotation	7-20 trs/min
Lève-roue	
Capacité de levage	85 Kg
Alimentation	
Électrique 1Ph	200-230V 50/60Hz
Électrique 1Ph (alternative)	110V 60Hz
Puissance nominale	1,8 kW
Pression hydraulique de service	120 bars
Pression pneumatique de service	8-10 bars
Débit d'air nominal min	160 NI/min
Poids	
Poids	750 Kg
Poids des composants électriques/électroniques	49 Kg

Données techniques INFLATRON (si présent)	
Pression de service	8 - 10 bar
Alimentation électrique	24 Vcc

Données techniques CAMÉRA (si présente)	
Alimentation électrique	24 Vcc

4.7. DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT

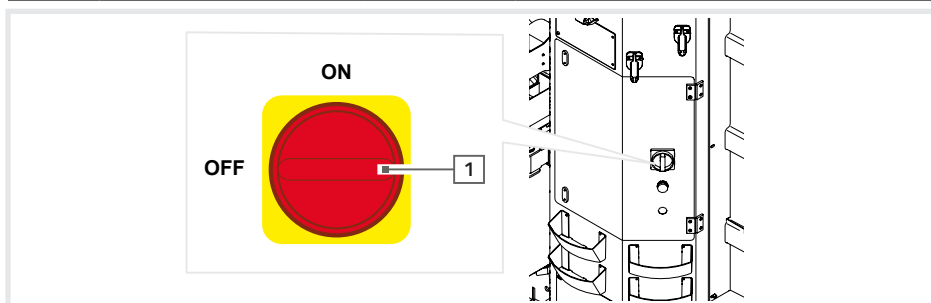
Dimensions d'encombrement	
Largeur (max.)	1425 mm
Profondeur (max.)	2545 mm
Hauteur (max.)	2163 mm



4.8. DESCRIPTION DES COMMANDES

4.8.1. INTERRUPTEUR ON-OFF

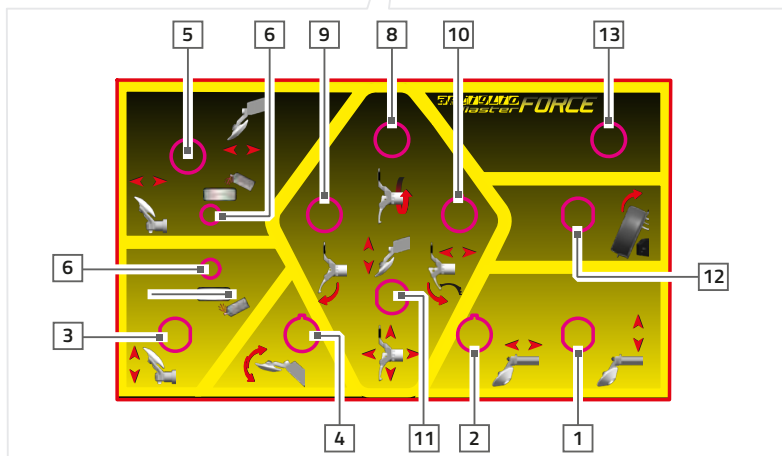
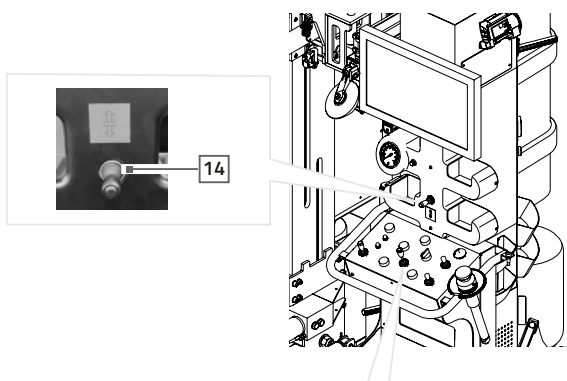
Pos.	Élément	Étiquette	Description
1	Interrupteur ON/ OFF	-	- Positionné sur « ON » : machine à alimentation électrique. - Positionné sur « OFF » : alimentation électronique coupée.



4.8.2. CONSOLE DE COMMANDE

Pos.	Élément	Étiquette	Description
Commandes actionnement groupe disques détalonneurs et entalonneur			
1	Levier		Levier de commande mouvement vertical disque entalonneur.
2	Bouton		Bouton de sortie et retour du disque entalonneur.
3	Levier		Levier de commande mouvement vertical disque détalonneur inférieur.
4	Bouton		Bouton de montée/descente bras disque détalonneur supérieur.
5	Bouton		Bouton de pénétration disques détalonneurs supérieur et inférieur.

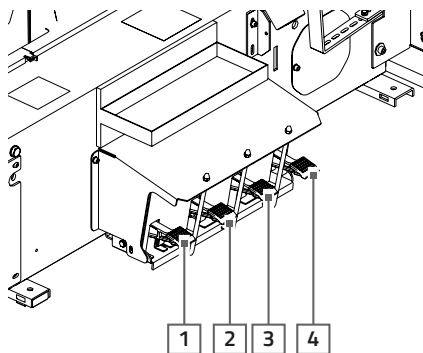
Pos.	Élément	Étiquette	Description
6	Bouton		Bouton d'actionnement lubrificateur talon supérieur.
7	Bouton		Bouton d'actionnement lubrificateur talon inférieur.
Commandes actionnement tête porte-outils			
8	Bouton		Bouton d'actionnement rotation à 180° de la tête.
9	Bouton		Bouton d'actionnement outil mobile pour accrochage du talon supérieur.
10	Sélecteur		Sélecteur d'actionnement outil mobile pour démontage du talon supérieur.
11	Levier		Levier de commande de mouvement tête.
Commande actionnement groupe pont élévateur			
12	Levier		Levier actionnement pont élévateur.
Commande d'arrêt			
13	Bouton d'arrêt	-	Pour rétablir le fonctionnement normal, remettre le bouton dans sa position de repos en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.
Commande presse-talon			
14	Levier		Levier de commande mouvement vertical du bras avec presse-talon.



4.8.3. PÉDALIER

Pos.	Élément	Étiquette	Description
1	Pédale		Pédale de gonflage
2	Pédale		Pédale de déblocage roue
3	Pédale		Pédale de blocage roue

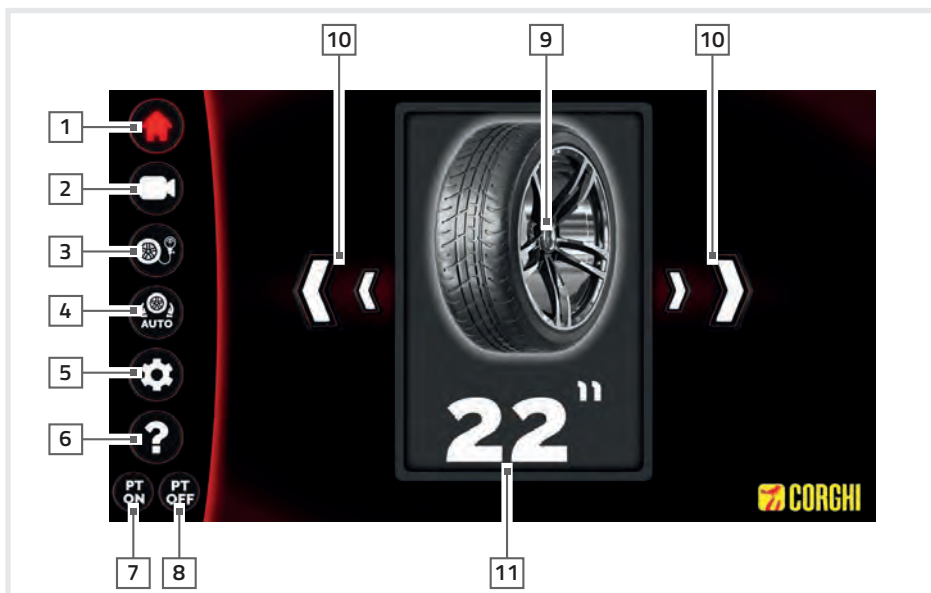
Pos.	Élément	Étiquette	Description
4	Pédale		Pédale de rotation autocentreur, avec 4 positions de fonctionnement distinctes, chacune correspondant à une vitesse de rotation : ▪ Pédale levée (position instable) : rotation lente dans le sens des aiguilles d'une montre. Si la pédale est maintenue levée pendant plus de 4 s, la rotation devient plus rapide (toujours dans le sens inverse des aiguilles d'une montre) ▪ Pédale en position de repos (position stable) : autocentreur arrêté ▪ Pédale légèrement appuyée (position instable) : rotation lente dans le sens des aiguilles d'une montre ▪ Pédale totalement appuyée (position instable) : rotation rapide dans le sens des aiguilles d'une montre



4.8.4. DESCRIPTION PAGE-ÉCRAN DE TRAVAIL

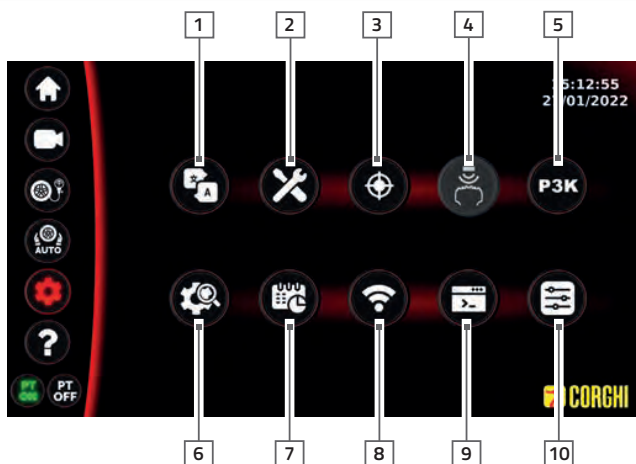
Pos.	Élément	Description
1	Touche Accueil	Permet d'accéder à la page-écran principale.
2	Touche Caméra	Se référer au paragraphe « Accessoires en option ».

Pos.	Élément	Description
3	Touche Inflatron	Se référer au paragraphe « Accessoires en option ».
4	Touche Procédure Automatique	Permet d'accéder à la page-écran du cycle automatique
5	Touche Configuration	Permet d'accéder à la page-écran de configuration.
6	Touche Aide	Permet d'afficher la signification de chaque icône page par page.
7	Touche PT ON active	Active le presse-talon.
8	Touche PT OFF active	Désactive le presse-talon.
9	Touche configuration diamètre jante	Permet de sélectionner le diamètre de la jante.
10	Touches de configuration manuelle diamètre jante	Elles sont réparties en : ▪ Grandes flèches ▪ Petites flèches
11	Indication du diamètre sélectionné	Note : lors de l'allumage de la machine, utiliser la commande pour amener le PT au fin de course supérieur.



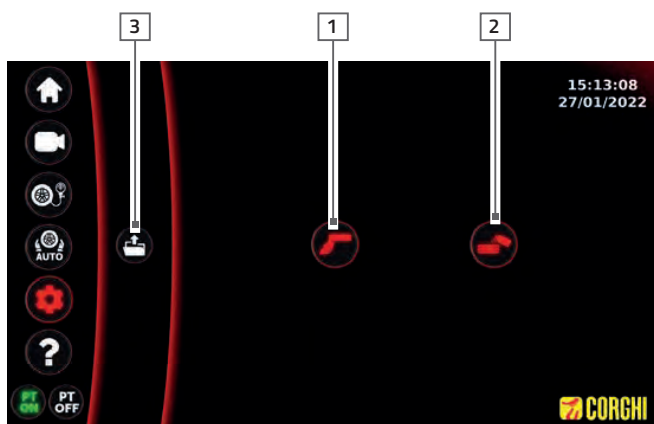
4.8.4.1. DESCRIPTION PAGE-ÉCRAN MENU DE CONFIGURATION

Pos.	Élément	Description
1	Touche Changer Langue	Permet d'accéder à la page-écran de changement de la langue.
2	Touche Page Service (mot de passe)	Permet d'accéder à la page-écran du service.
3	Touche Étalonnage Écran tactile	Permet d'accéder à la page-écran d'étalonnage de l'écran tactile.
4	Touche Page Sonar	Permet d'accéder à la page-écran du Sonar
5	Touche Mise à jour Logiciel P3K	Permet de lancer la procédure de mise à jour du logiciel P3K.
6	Touche Auto-diagnostic	Permet de lancer la procédure d'auto-diagnostic.
7	Touche Date / Heure	Permet d'accéder à la page-écran de gestion de la date et de l'heure.
8	Touche Configuration du réseau	Permet d'accéder à la page-écran de configuration du réseau.
9	Touche Versions Logiciel	Permet d'accéder à la page-écran de la liste des versions du logiciel.
10	Touche Page Activations	Permet d'accéder à la page-écran de gestion des activations (se référer à « Description page-écran activations »).



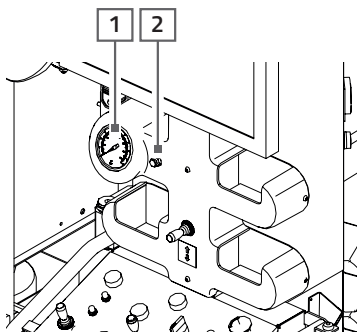
4.8.4.2. DESCRIPTION PAGE-ÉCRAN ACTIVATIONS

Pos.	Élément	Description
1	Sortie automatique rouleau d'entalonnage	Permet d'activer/désactiver la sortie automatique du rouleau d'entalonnage.
2	Spray pendant le détalonnage automatique	Permet d'activer/désactiver le spray pendant le détalonnage automatique.
3	Afficher page précédente	Permet d'accéder à la page-écran précédente.



4.8.5. MANOMÈTRE AVEC BOUTON DE DÉGONFLAGE

Pos.	Élément	Description
1	Manomètre	Affichage pression de l'air. Note : le réglage se fait par la pédale de gonflage.
2	Bouton de dégonflage	



5. TRANSPORT, MANIEMENT ET STOCKAGE

5.1. TRANSPORT

5.1.1. CONDITIONS DU MILIEU DE TRANSPORT

Conditions du milieu de transport	
Température	- 25°C ÷ + 55°C

5.1.2. TABLEAU DES POIDS

Groupe	Poids avec emballage
Version standard	865 Kg

5.1.3. EMBALLAGE

5.1.3.1. CONDITIONS DE TRANSPORT

Transporter le démonte-pneus dans son emballage d'origine et dans la position indiquée sur ce dernier.

Dimensions emballage	
Largeur	1150 mm
Profondeur	1950 mm
Hauteur	2100 mm

5.1.3.2. MANIEMENT DE LA MACHINE EMBALLÉE

Pour déplacer la machine emballée, enfiler les fourches d'un chariot élévateur dans les trous respectifs situés à la base de l'emballage (palette).

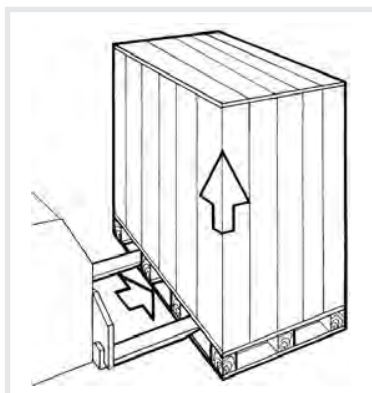


AVERTISSEMENT

Il est interdit de soulever la machine emballée à l'aide d'une grue ou d'un palan.

AVIS

Ne pas superposer d'autres colis sur l'emballage.

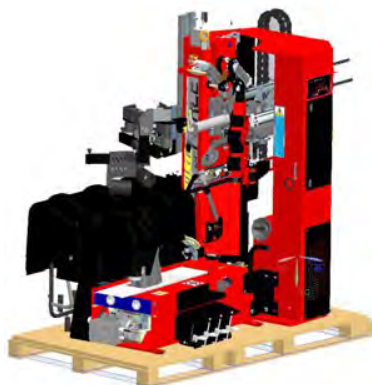


5.1.3.3. RETRAIT EMBALLAGE

Retirer la partie supérieure de l'emballage et s'assurer que la machine n'a subi aucun dommage durant le transport.

AVIS

Conserver les emballages d'origine pour des transports futurs éventuels.



5.2. MANIEMENT



AVERTISSEMENT

Avant de manipuler la machine, vérifier son barycentre et son poids par rapport aux capacités de l'élévateur choisi.



AVERTISSEMENT

Effectuer avec beaucoup d'attention les opérations de manquement décrites. Le non-respect de ces recommandations peut provoquer des dommages à la machine et compromettre la sécurité de l'opérateur.



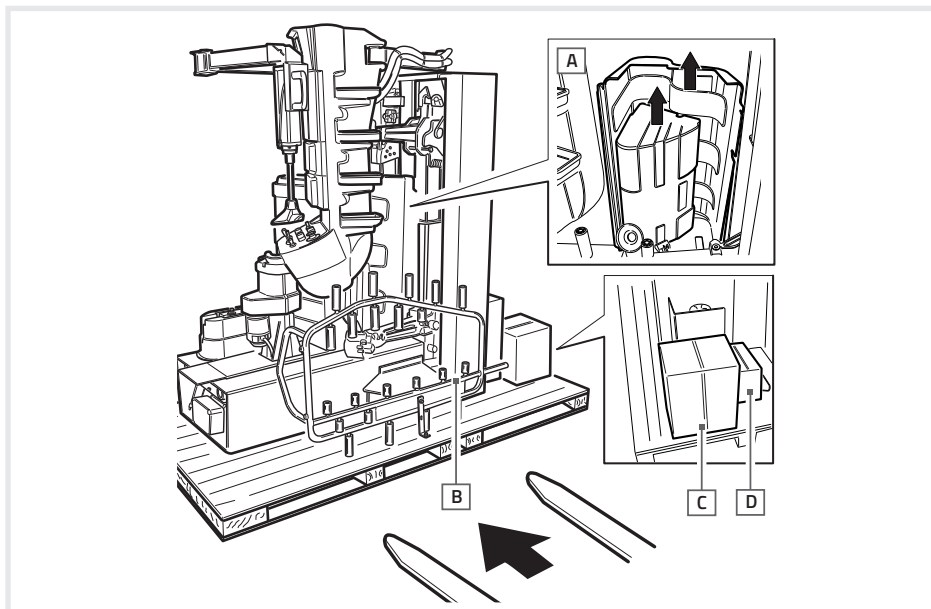
ATTENTION

Il est strictement interdit d'utiliser des points de levage autres que ceux indiqués.

La machine est transportée et livrée sur une palette en position fermée. Certains composants sont démontés et positionnés sur la palette.

Avant tout manègement depuis la palette, vérifier que les éléments listés ci-dessous ont été retirés de la palette :

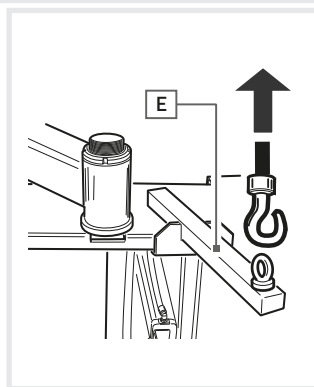
- carters arrière et avant (A),
- potence de levage (B),
- boîte des accessoires fournie (C),
- boîte contenant l'afficheur (D).



À ce stade, effectuer le levage de la machine afin de la retirer de la palette.

Accrocher le câble de levage au crochet (E) situé sur le côté supérieur de la machine et la placer au sol, dans la position prévue.

Note : une fois les opérations de manègement terminées, retirer le crochet de levage en agissant sur les boulons appropriés. Garder le crochet pour tout déplacement ultérieur.



5.3. STOCKAGE

5.3.1. CONDITIONS DU MILIEU DE STOCKAGE

Conditions du milieu de stockage	
Température	- 25°C ÷ + 55°C

5.3.2. STOCKAGE DE LA MACHINE

La machine, les accessoires et les composants relatifs doivent être gardés dans un milieu fermé, sec et propre afin d'assurer la conservation optimale des organes de la machine elle-même.

En cas de non-utilisation prolongée de la machine, il faut effectuer les opérations suivantes de prédisposition à l'inactivité:

Pas	Action
1	Couper l'alimentation électrique.
2	Déconnecter l'alimentation pneumatique (si présente).
3	Effectuer les opérations de nettoyage de la machine.
4	Couvrir l'ensemble de la machine avec des bâches ou similaires.

6. INSTALLATION



AVERTISSEMENT

Installer la machine conformément à toutes les réglementations en matière de sécurité en vigueur, y compris, mais pas seulement, celles prévues par OSHA (Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail).



AVERTISSEMENT

Effectuer avec beaucoup d'attention les opérations d'installation décrites. Le non-respect de ces recommandations peut provoquer des dommages à la machine et compromettre la sécurité de l'opérateur.



DANGER

Ne pas installer la machine dans des zones où elle pourrait être exposée aux vapeurs inflammables (essence, solvants pour peinture, etc.). Danger d'explosion ou d'incendie !

6.1. CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES ADMISES

Le milieu d'installation et d'exploitation de la machine est à l'intérieur, à l'abri des agents atmosphériques tels que la pluie, la grêle, la neige, les brouillards, les poussières en suspension, les poussières combustibles. Il ne peut pas être un milieu classé et il doit assurer la protection contre les agents agressifs tels que les vapeurs corrosives ou les sources de chaleur excessive.

La machine a été conçue et réalisée pour travailler en toute sécurité dans les conditions environnementales suivantes:

Conditions environnementales de travail admissibles	
Température	0°C ÷ + 50°C
Humidité relative	30 % ÷ 95%
Éclairage de l'environnement	300 lux minimum
Plan d'appui	1000 Kg/m ²

6.2. EMBLACEMENT DE LA MACHINE



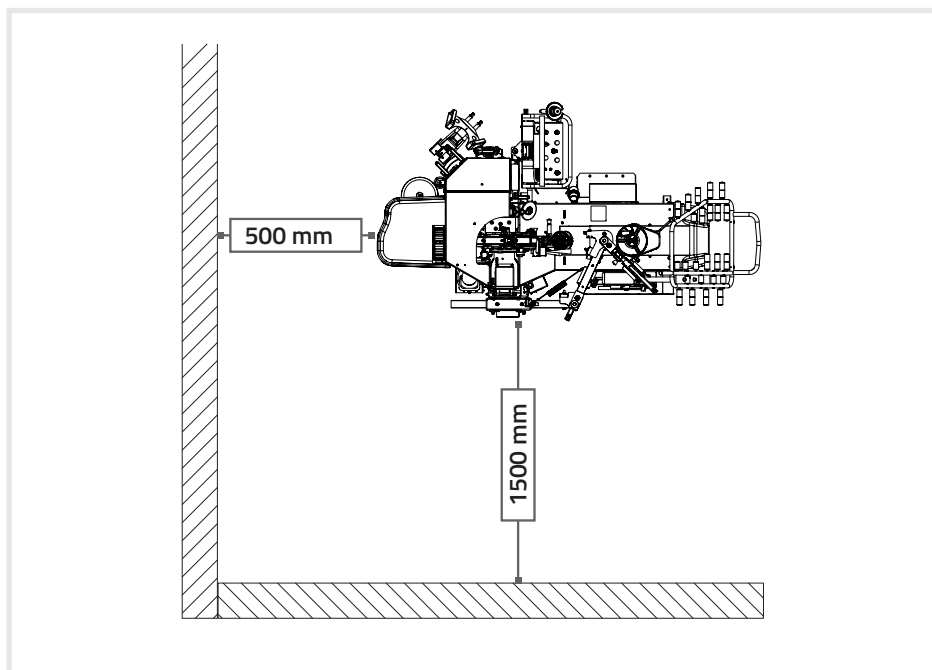
AVERTISSEMENT

Au moment du choix du lieu d'installation, il faut observer les réglementations en vigueur concernant la sécurité du travail.

La machine doit être installée sur un sol stable et rigide pour prévenir et éviter toute déformation de la structure.

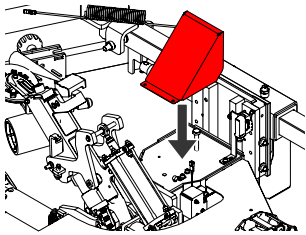
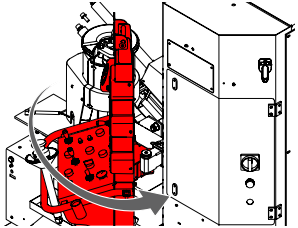
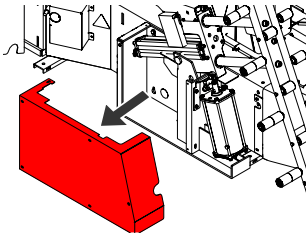
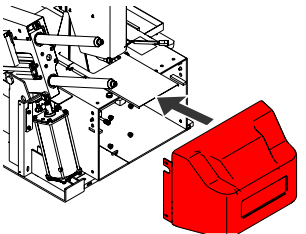
Positionner la machine de manière à ce qu'elle soit accessible des quatre côtés.

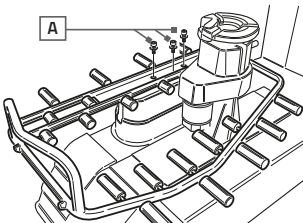
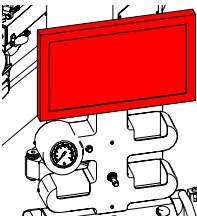
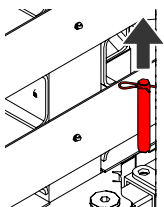
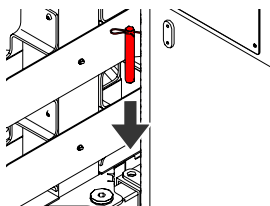
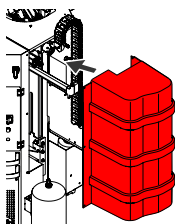
Installer le démonte-pneus dans la position de travail souhaitée, en respectant les tolérances minimales indiquées dans la figure.

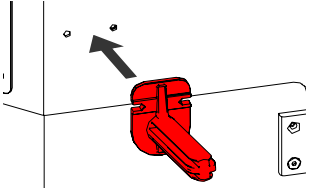
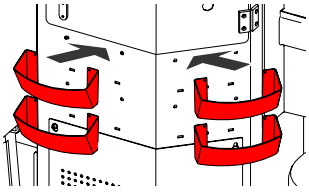
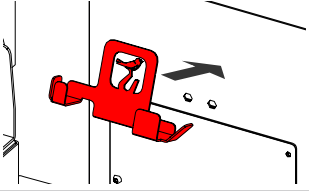
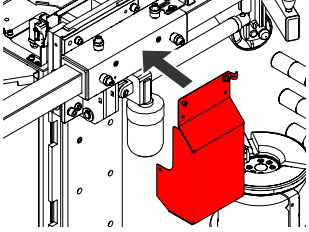
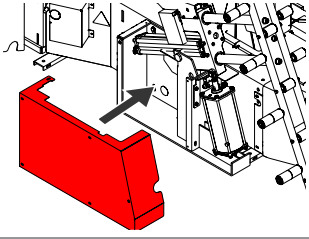


Ne pas installer la machine dans des espaces réduits et ne pas la positionner au-dessous du niveau du sol.

6.3. MONTAGE

Pas	Action	Image
1	Fixer le carter supérieur à l'endroit où le crochet de levage a été retiré.	
2	Ouvrir la console de commande.	
3	Déposer le carter latéral inférieur.	
4	Fixer le carter avant inférieur.	

Pas	Action	Image
5	Retirer les vis (A) pour permettre l'installation du groupe pont élévateur.	
6	Positionner la potence de levage et fixer d'abord la vis centrale. Ensuite fixer les autres vis.	
7	Fixer l'afficheur sur la console mobile. Note : les vis à utiliser sont celles présentes dans la boîte des accessoires fournie.	
8	Relier les câbles à l'afficheur (alimentation - USB - câble vidéo).	
9	Retirer l'axe de blocage de la console de commande.	
10	Positionner la console de commande dans sa position de travail et réintroduire l'axe de blocage.	
11	Fixer le carter arrière.	

Pas	Action	Image
12	Fixer le support à crochet.	
13	Fixer les tiroirs fournis.	
14	Fixer le support de TPMS (si présent).	
15	Positionner le carter de protection câbles et le passe-câble approprié. Note : veiller à ne pas écraser les câbles sous la tôle.	
16	Fixer le carter latéral inférieur.	
17	Effectuer les branchements électrique et pneumatique (se référer au paragraphe « Branchements »).	

6.4. RACCORDEMENTS

Pour la mise en marche de la machine, vérifier les raccordements et les connexions aux réseaux locaux nécessaires:

- Raccordement électrique.
- Raccordement pneumatique.

L'utilisateur est tenu de prévoir un raccordement à l'installation conforme aux caractéristiques exigées.

6.4.1. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



AVERTISSEMENT

Les opérations de raccordement électrique de la machine au réseau d'alimentation doivent être exclusivement effectuées par un personnel qualifié.



ATTENTION

Avant de brancher la fiche d'alimentation électrique au tableau, vérifier que la tension de ligne est la même que celle indiquée sur la plaque des données de la machine.

Les composants nécessaires au raccordement électrique doivent être dûment dimensionnés selon:

- la puissance électrique absorbée par la machine, spécifiée sur la plaque des données de la machine
- la distance entre la machine et le point de raccordement au réseau électrique, de telle façon que la chute de tension à pleine charge ne soit pas supérieure à 4 % (10 % lors du démarrage) par rapport à la valeur de la tension nominale.

Pour réaliser **le branchement électrique**, suivre la procédure ci-dessous :

Pas	Action	Image
1	Brancher la fiche d'alimentation de la machine à la prise murale du local d'installation.	

L'utilisateur doit également:

- monter sur le câble d'alimentation une fiche conforme aux réglementations en vigueur
- vérifier que l'installation électrique à laquelle la machine sera connectée est dotée d'un interrupteur automatique différentiel approprié ayant une sensibilité de 30mA
- monter des fusibles de protection à la ligne d'alimentation, ayant un ampérage conforme aux indications du schéma électrique général faisant partie du présent manuel
- équiper l'installation électrique de l'atelier avec un circuit de protection à la terre efficace.



AVERTISSEMENT

La mise à la terre est indispensable pour le fonctionnement correct de la machine. Il est interdit de relier la mise à la terre aux tuyauteries du gaz, de l'eau, aux fils du téléphone ou à d'autres objets non appropriés.

Au cas où le branchement à la ligne électrique d'alimentation serait effectué directement par l'intermédiaire du tableau électrique général, sans l'emploi d'une fiche spécifique, il faut prévoir un interrupteur à clé ou de toute façon pouvant être verrouillé à l'aide d'un cadenas.

6.4.2. RACCORDEMENT PNEUMATIQUE



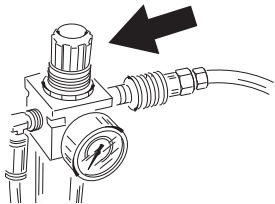
AVERTISSEMENT

Pour un fonctionnement correct de l'équipement, l'air émis doit être traité de manière conforme (non supérieur à 5/4/4 selon la norme ISO 8573-1).

S'assurer que la pression disponible et les performances de l'installation à air comprimé soient compatibles avec celles nécessaires pour le fonctionnement correct de la machine (se référer au paragraphe « **Données techniques** »).

Pour le fonctionnement correct de la machine il faut que le réseau d'alimentation pneumatique soit conforme à la plage de pression de 8,5 bars à 16 bars.

Pour réaliser **le raccordement pneumatique**, suivre la procédure ci-dessous :

Pas	Action	Image
1	Connecter le tuyau d'air au raccord situé sur le groupe filtre réducteur.	

7. FONCTIONNEMENT

AVIS

Les roues équipées de capteurs de pression et les jantes ou pneus spéciaux peuvent nécessiter des procédures de travail spéciales. Consulter les livrets d'assistance du fabricant des roues et des pneus.



AVERTISSEMENT

Interrompre immédiatement l'utilisation de la machine si l'on perçoit des bruits étranges ou des vibrations insolites, ou bien si un composant ou un système ne fonctionne pas bien, ou encore si l'on constate une condition ou une situation anormale.

Identifier la cause et prendre les mesures correctives nécessaires.



AVERTISSEMENT

La machine est prévue pour fonctionner avec un seul opérateur à la fois. Le non-respect des instructions et des avertissements de danger peut être la cause de graves blessures aux opérateurs et aux personnes présentes.



AVERTISSEMENT

Interdire aux personnes de stationner à une distance inférieure à 6 mètres de la machine.



AVERTISSEMENT

Ne monter les pneus et les jantes qu'après avoir vérifié leur correspondance.



AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser d'outils autres que ceux fournis avec le démonte-pneus ou autres que les accessoires d'origine du Fabricant.



AVERTISSEMENT

Ne pas installer de pneus coupés, endommagés, détériorés ou usés. Ne pas installer de pneus sur des jantes abîmées, pliées, rouillées, usées, déformées ou endommagées.



AVERTISSEMENT

Ne pas laisser des écrous, des boulons, des outils ou d'autres matériels sur la machine. Ils risquent de rester coincés dans les organes et pièces mobiles et de provoquer des dysfonctionnements ou bien d'être projetés.



AVERTISSEMENT

Si le pneu devait être endommagé en cours de montage, ne pas tenter de mener le montage à terme. L'enlever et l'éloigner de la zone de service et le marquer comme pneu endommagé.

AVIS

Gonfler les pneus graduellement en contrôlant entre-temps la pression, le pneu, la jante et le talon. NE jamais dépasser les limites de pression prescrites par le fabricant.

Lors des opérations de fonctionnement de la machine, **les opérateurs préposés doivent** respecter les normes générales de sécurité et **porter les équipements de protection individuelle (EPI) suivants** :

Symbole	Description
	Utilisation obligatoire de gants de protection ou d'isolation Indique la prescription pour le personnel d'utiliser des gants de protection ou d'isolation.
	Utilisation obligatoire de chaussures de protection Indique la prescription pour le personnel d'utiliser des chaussures de protection des pieds.
	Utilisation obligatoire de lunettes de protection Indique la prescription pour le personnel d'utiliser des lunettes de protection des yeux.

7.1. ZONE DE TRAVAIL ET POSTES DE L'OPÉRATEUR

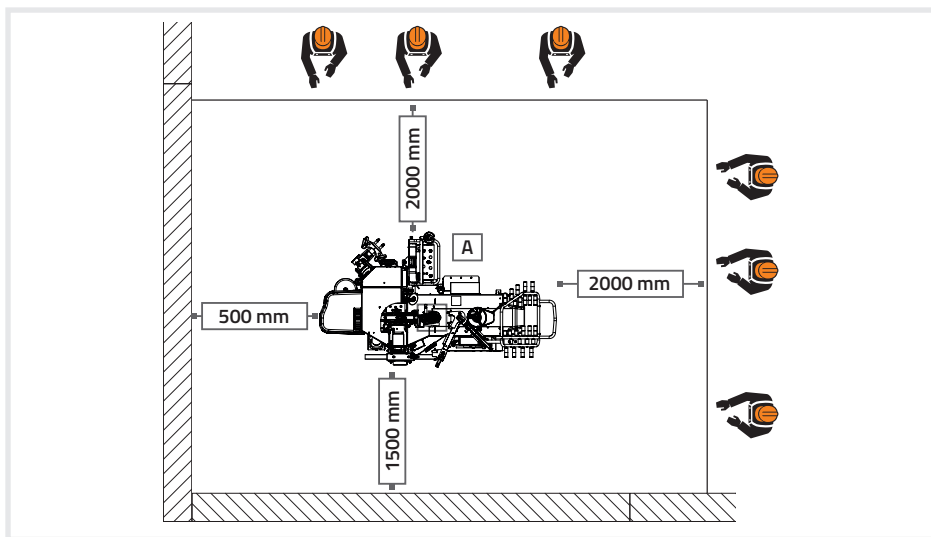
La machine exige **un seul opérateur durant son fonctionnement**.

La figure illustre la position prise par l'opérateur **(A)** pendant toutes les étapes de travail en assurant également la surveillance de la zone.



AVERTISSEMENT

L'opérateur préposé au fonctionnement doit toujours regarder la machine.



7.2. VÉRIFICATIONS PRÉLIMINAIRES

Avant de commencer le travail, vérifier soigneusement que tous les composants de la machine, et notamment les parties et pièces en caoutchouc ou en plastique, sont bien positionnées, en bon état et en parfait état de marche. En cas de constatation de dommages ou d'usure excessive en cours d'inspection, remplacer ou réparer immédiatement le composant, quelle que soit l'ampleur du défaut ou de l'usure.

Vérifier que la machine a été correctement raccordée au réseau électrique et pneumatique. Vérifier le manomètre de l'ensemble filtre régulateur pour une pression minimale de 8 bars. Si la pression est inférieure au niveau minimum, certaines fonctions de la machine peuvent être limitées ou insuffisantes.

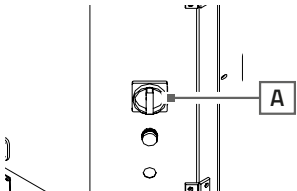
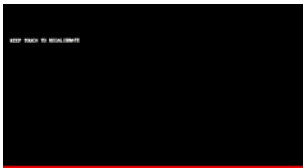


AVERTISSEMENT

Ne pas mettre la machine en marche en présence d'un câble électrique endommagé.

7.3. MISE EN MARCHÉ

Pour réaliser **la mise en marche de la machine**, suivre la procédure ci-dessous :

Pas	Action	Image
1	Tourner l'interrupteur général (A) sur ON.	
2	Pendant le chargement du logiciel, l'afficheur visualise le message « KEEP TOUCH TO RECALIBRATE ».	

Si un nouvel étalonnage de l'écran tactile s'avère nécessaire (par exemple : il a fallu éteindre le monte/démonte-pneus car aucune commande n'était possible), garder l'appui sur l'afficheur tant que le message OK ne s'affiche, ensuite la page d'étalonnage sera ouverte.

Effectuer l'étalonnage en suivant la procédure décrite au paragraphe « ÉTALONNAGE DE L'ÉCRAN TACTILE ».



Note : Si l'étalonnage de l'écran tactile n'est pas nécessaire, ne pas appuyer sur quoi que ce soit. Le logiciel sera chargé normalement.

7.4. ÉTALONNAGE ÉCRAN TACTILE

AVIS

Pour une précision accrue, effectuer l'étalonnage en portant des gants de travail.

Pas	Action	Commande
1	Depuis le menu, sélectionner l'icône ÉTALONNAGE ÉCRAN TACTILE et appuyer sur la touche de confirmation.	
2	Appuyer sur les 5 croix affichées en séquence par l'écran tactile. Note : ne pas utiliser d'objets pointus (par exemple, des crayons) pour toucher l'écran car ils peuvent affecter l'étalonnage.	
3	À la fin de la procédure, vérifier sur l'afficheur que le pointeur suit le mouvement du doigt. Sinon, répéter la procédure.	
4	Ensuite sélectionner : - SAVE pour enregistrer l'étalonnage - CANCEL pour quitter l'étalonnage sans enregistrer - RESTART CALIBRATION pour répéter la procédure	

7.5. OPÉRATIONS DE FONCTIONNEMENT



AVERTISSEMENT

Vérifier l'absence de personnes non autorisées à l'intérieur de la zone de travail pendant les opérations de fonctionnement.



AVERTISSEMENT

Vérifier que les parties mécaniques appliquées sont installées de manière correcte et bien fixées, afin d'éviter tout accident pendant l'utilisation des accessoires. Tenir fermement les accessoires manuels pendant les opérations de travail.



AVERTISSEMENT

Si la machine se comporte anormalement, procéder à la déconnexion électrique et pneumatique.



AVERTISSEMENT

Vérifier que le blocage de la jante est effectué correctement dans chaque point de prise du mandrin du système de blocage roue et que la prise est sûre.



AVERTISSEMENT

Aucune mesure ne doit être prise pour modifier le point de consigne de la pression de service des soupapes de sûreté. Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de manipulation de ces vannes.



AVERTISSEMENT

Ne pas s'éloigner de la zone de travail avec la roue sur le système de blocage et soulevée du sol.



AVERTISSEMENT

L'emploi de dispositifs de gonflage (par ex. pistolet) reliés au démonte-pneus à l'aide de sources d'alimentation externes à la machine, n'est pas autorisé.



AVERTISSEMENT

Lors du fonctionnement, tenir les mains et les doigts à l'écart:

- du bord de la jante
- de l'outil de montage
- du détalonneur.



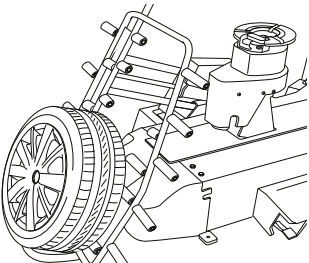
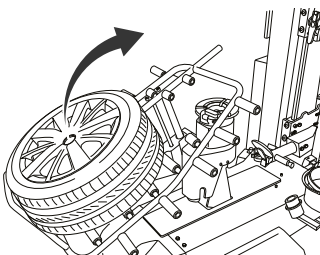
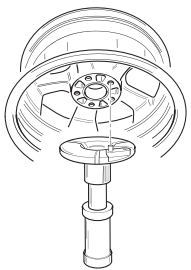
DANGER

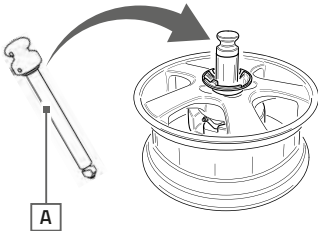
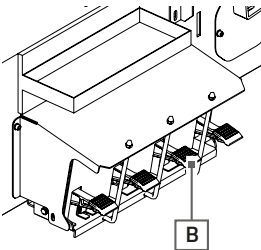
DANGER D'ÉCRASEMENT ! Certaines parties de la machine, telles que le groupe tête, les détalonneurs et le groupe autocentreur, se déplacent de manière autonome et peuvent représenter un point d'écrasement potentiel. La machine émet un signal sonore lors de l'exécution de mouvements.

Ne pas s'approcher des parties de la machine en mouvement.

7.6. CHARGEMENT ET BLOCAGE DE LA ROUE

Pour effectuer le **chargement et blocage de la roue**, effectuer la procédure suivante :

Pas	Action	Commande	Image
1	Placer la roue sur le pont élévateur.		
2	Agir sur le levier d'actionnement du pont élévateur.		
3	Soulever la roue jusqu'à ce qu'elle soit en position sur l'autocentreur.		
4	Vérifier que le pivot mobile est inséré dans l'un des trous des boulons de fixation.		
5	Installer le cône sur la poignée. Utiliser la rallonge, le cas échéant (se référer au « Schéma d'utilisation des accessoires de centrage et blocage »).		

Pas	Action	Commande	Image
6	Insérer la poignée (A) dans le trou traversant et tourner bien à fond dans le sens des aiguilles d'une montre.		
7	Actionner la pédale (B) jusqu'au blocage de la roue.		

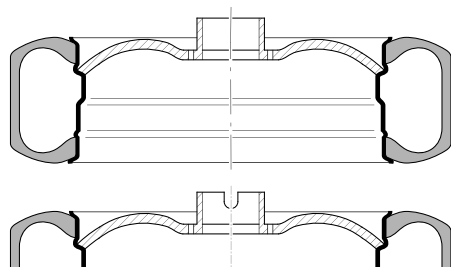


DANGER

DANGER D'ÉCRASEMENT ! PIÈCES EN MOUVEMENT !

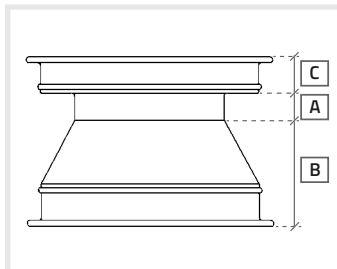
Ne pas rapprocher les mains de la poignée ou du cône lors du blocage.

Lorsque l'on travaille avec des jantes « facilement déformables », il est recommandé d'utiliser le flasque universel pour jantes spéciales prévu à cet effet (code 8-11100087) (se référer au « **Schéma d'utilisation des accessoires de centrage et de blocage** »).



Déterminer de quel côté de la roue démonter le pneu

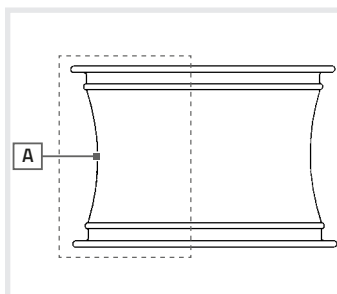
- Identifier la position du creux **(A)** sur la jante.
- Repérer la plus grande largeur **(B)** et la plus petite largeur **(C)**.
- Le pneu doit être monté ou démonté avec la roue positionnée sur l'autocentreur et avec le côté de la plus petite largeur **(C)** orienté vers le haut.



Roues spéciales

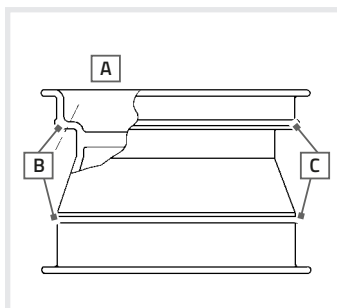
Roues avec jantes en alliage :

Certaines roues avec jantes en alliage ont un creux de la jante **(A)** minimum ou pas de creux du tout. Ces jantes ne sont pas approuvées par les normes du DOT (Department of Transportation - Département des Transports). L'acronyme DOT certifie la conformité des pneus aux normes de sécurité adoptées par les États-Unis et le Canada (ces roues ne peuvent être vendues sur ces marchés).



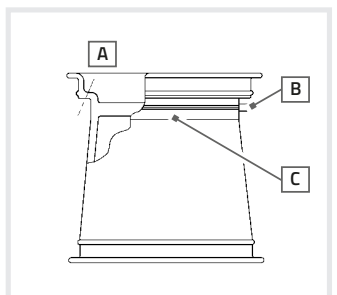
Roues haute performance (flexion asymétrique) :

Certaines roues européennes ont des jantes dont la flexion est très prononcée **(C)**, sauf au niveau du trou de la valve **(A)**, de ce côté la flexion est plus légère **(B)**. Sur ces roues, le détalonnage doit d'abord être effectué au niveau du trou de la valve, tant du côté supérieur que du côté inférieur.



Roues avec capteur de pression :

Pour travailler correctement sur ces roues et éviter d'endommager le capteur (qui est incorporé dans la valve, fixé à la ceinture, collé à l'intérieur du pneu, etc.), il est nécessaire de respecter les procédures de montage/démontage appropriées (se référer à « Procédure de montage/démontage approuvée pour les pneus run flat et UHP »).



ATTENTION

Le dispositif TPMS (en option) permet de vérifier exclusivement le bon fonctionnement des capteurs de pression.

7.7. DÉGONFLAGE DU PNEU

Pour effectuer le **dégonflage du pneu**, suivre la procédure ci-dessous :

Pas	Action	Image
1	Agir sur la valve pour dégonfler complètement le pneu.	

7.8. PROCÉDURE DE TRAVAIL AUTOMATIQUE

ATTENTION

Pendant les étapes de travail, certaines parties de la machine se déplacent de manière autonome. Il est possible d'arrêter les opérations à tout moment en appuyant sur le bouton de STOP.

ATTENTION

La machine exécute un contrôle de l'état des capteurs. En cas de pannes détectées, elle limite ou désactive complètement les fonctions de travail automatiques selon le niveau de panne.

Types de pneus :

Type	Description
Normal	Pneus d'utilisation courante, pneus run flat, à flancs renforcés, autoporteurs, surbaissés, avec tension de montage/démontage élevée.
Soft	Pneus d'utilisation courante avec flanc particulièrement souple (par ex. Michelin Energy), avec faible tension de montage/démontage, pneus de véhicules tout-terrain volumineux et lourds, avec flancs de taille importante, avec un rapport largeur/flanc élevé. Normalement, ils demandent un support manuel de la part de l'opérateur pendant les phases de maniement les plus critiques.

Note : la tension de montage/démontage est également une conséquence de l'accouplement jante/pneu. Il revient donc à l'opérateur d'identifier le type d'automatisme à utiliser le plus approprié selon sa propre expérience.

Appuyer sur la touche PROCÉDURE AUTOMATIQUE depuis la page-écran Accueil pour accéder à la page-écran de la procédure de travail automatique.



La procédure de travail automatique prévoit les étapes suivantes :

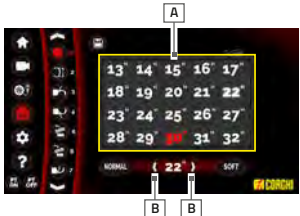
Icône	Phase	Description
	Étape 1	Définir diamètre
	Étape 2	Procédure d'acquisition hauteur roue
	Étape 3	Procédure détalonnage supérieur
	Étape 4	Procédure détalonnage inférieur
	Étape 5	Procédure démontage pneu
	Étape 6	Procédure préparation montage
	Étape 7	Procédure montage premier talon
	Étape 8	Procédure préparation gonflage

Les étapes de travail sont décrites dans les paragraphes suivants.

7.8.1. ACQUISITION AUTOMATIQUE DONNÉES ROUE

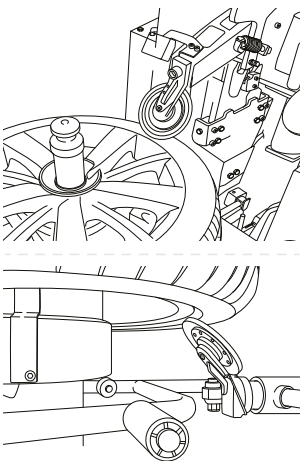
7.8.1.1. ÉTAPE 1 - DÉFINIR DIAMÈTRE

Pour **définir le diamètre**, effectuer la procédure ci-dessous :

Pas	Action	Commande	Image
1	Sélectionner la touche PROCÉDURE AUTOMATIQUE depuis la page-écran Accueil.		
2	Sélectionner le diamètre de la jante parmi ceux affichés dans la liste (A) . Note : augmenter ou diminuer le diamètre en agissant sur les flèches (B) .		

7.8.1.2. ÉTAPE 2 - PROCÉDURE D'ACQUISITION HAUTEUR ROUE

Pour exécuter l'**acquisition hauteur roue**, effectuer la procédure ci-dessous :

Pas	Action	Commande	Image
1	Sélectionner la touche PROCÉDURE D'ACQUISITION HAUTEUR ROUE.		
2	La machine détecte la hauteur de la roue avec les disques détalonneurs des chariots supérieurs et inférieurs.		

7.8.2. ACQUISITION MANUELLE DONNÉES ROUE

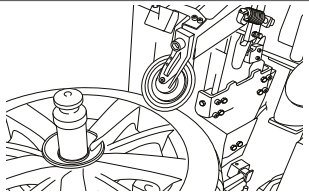
Pour exécuter l'acquisition manuelle données roue, depuis la page-écran ACCUEIL, effectuer la procédure ci-dessous :

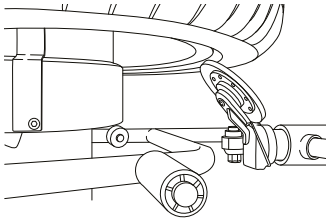
Pas	Action	Image
1A	Appuyer sur l'image de la roue (A) pour afficher la liste du diamètre de la jante. Sélectionner dans la liste (B) le diamètre de la jante.	 

Dans l'alternative :

Pas	Action	Commande
1B	Appuyer sur les flèches (grandes) pour augmenter ou diminuer le diamètre de la jante (valeur en pouces), jusqu'à obtenir la valeur souhaitée.	
	Appuyer sur les flèches (petites) pour augmenter ou diminuer le diamètre de la jante (valeur en dixièmes de pouce) et effectuer les micro-corrections éventuelles.	

Ensuite :

Pas	Action	Commande	Image
2	Appuyer sur le bouton pour abaisser le disque.		
3	Actionner le levier indiqué pour positionner le disque au niveau du bord supérieur de la jante.		

Pas	Action	Commande	Image
4	Actionner le levier indiqué pour positionner le disque inférieur au niveau du bord inférieur de la jante.		
5	Appuyer sur la touche CAMÉRA (en option) pour favoriser le positionnement du disque détalonneur inférieur.		
6	Appuyer sur la touche ENREGISTRER pour mémoriser la taille de la roue.		

Au lieu d'exécuter la procédure d'acquisition données roue pour chaque roue du véhicule, il est possible d'utiliser la fonction de rappel de roue mémorisée :



7.8.3. DÉTALONNAGE - DÉMONTAGE



AVERTISSEMENT

Ne pas approcher les mains ou d'autres parties du corps des pièces mobiles de la machine.

Ne pas approcher les pieds ou d'autres parties du corps du détalonneur et du pont élévateur.



AVERTISSEMENT

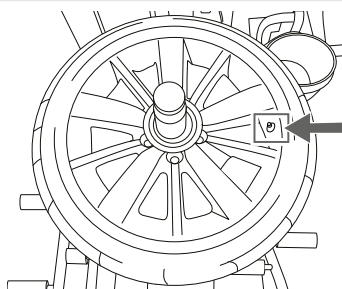
Purger complètement l'air de l'intérieur du pneu avant de continuer le travail. Ne pas procéder au détalonnage avant d'avoir évacué complètement l'air de l'intérieur du pneu. Si l'air n'a pas été évacué, l'opérateur risque de se blesser et l'équipement, le pneu ou la roue risquent de se détériorer.

La machine exécute 3 étapes en séquence :

- le détalonnage supérieur (ÉTAPE 3),
- le détalonnage inférieur (ÉTAPE 4),
- le démontage du pneu (ÉTAPE 5).

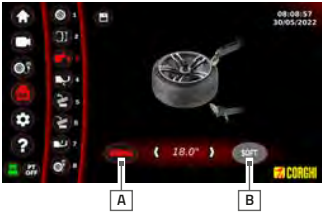
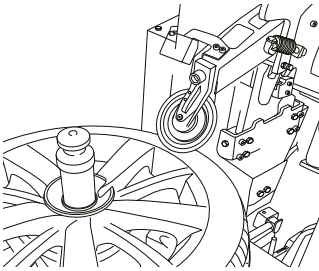
Au besoin, il est possible d'interrompre à tout moment la séquence automatique en appuyant sur le bouton d'arrêt. Ensuite, il est possible de répéter une étape individuelle ou d'exécuter la procédure en mode manuel.

Avant de lancer le détalonnage, positionner la valve de gonflage comme la figure le montre. Pendant les différentes étapes de travail, la machine oriente automatiquement la position de la valve afin de réduire le risque de son endommagement.



7.8.3.1. ÉTAPE 3 - DÉTALONNAGE SUPÉRIEUR

Pour effectuer le **détalonnage supérieur**, effectuer la procédure ci-dessous :

Pas	Action	Commande	Image
1	Appuyer sur l'une des touches NORMAL (A) ou SOFT (B) pour sélectionner le type de pneu.		
2	Sélectionner l'icône PROCÉDURE DÉTALONNAGE SUPÉRIEUR.		
3	La rotation de la roue, la descente du disque et la pénétration s'activent automatiquement.		
4	Graisser le talon à la main (si présente, la lubrification du talon s'active automatiquement) afin de favoriser l'opération de détalonnage et rendre le détachement du talon du siège de la jante plus aisé.		

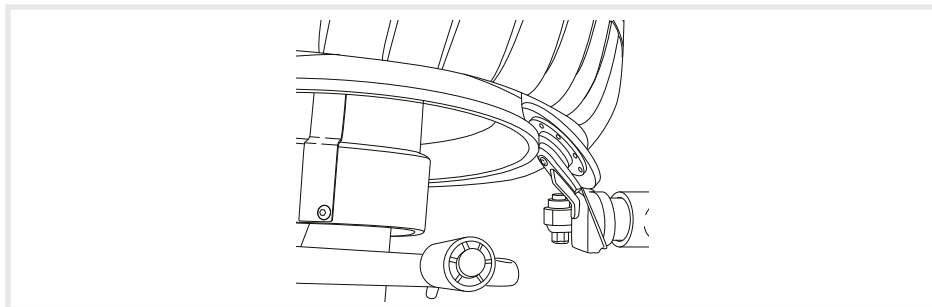
AVIS

En cas d'échec du détalonnage, répéter l'étape automatique en appuyant sur l'icône PROCÉDURE DÉTALONNAGE SUPÉRIEUR ou effectuer la procédure manuelle.

7.8.3.2. ÉTAPE 4 - DÉTALONNAGE INFÉRIEUR

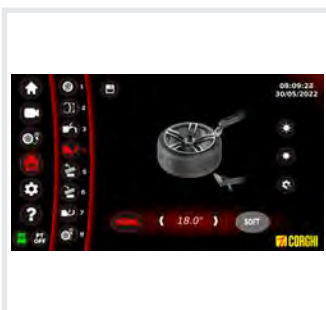
Le détalonnage inférieur s'active automatiquement à la fin du détalonnage supérieur (ÉTAPE 3).

Le positionnement du disque, la pénétration et la rotation de la roue sont réalisés automatiquement.



Graisser le talon à la main (si présente, la lubrification du talon s'active automatiquement) afin de favoriser l'opération de détalonnage et rendre le détachement du talon du siège de la jante plus aisé.

Si présente, la caméra (en option) s'active pour afficher l'étape de détalonnage inférieur. Pour une utilisation correcte de la caméra, se référer au paragraphe spécifique « **ACCESSOIRES EN OPTION** ».



AVIS

En cas d'échec du détalonnage, répéter l'étape automatique en appuyant sur l'icône PROCÉDURE DÉTALONNAGE SUPÉRIEUR ou effectuer la procédure manuelle.

7.8.3.3. ÉTAPE 5 - DÉMONTAGE DU PNEU

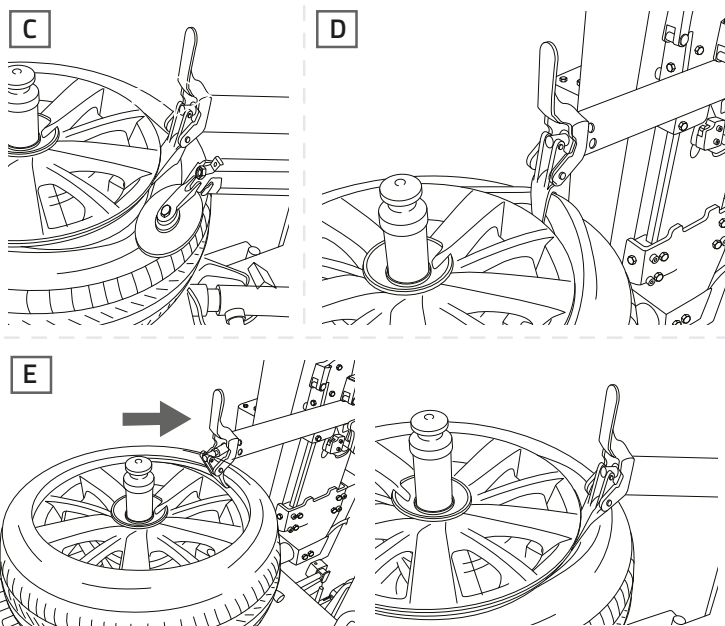
L'étape de démontage s'active automatiquement à la fin du détalonnage inférieur (ÉTAPE 4).



DÉMONTAGE DU TALON SUPÉRIEUR

Pendant cette opération, vérifier :

- l'accrochage correct du talon pendant sa recherche (C).
- le positionnement correct du talon dans le creux (D - E).



La rotation de la roue pour compléter l'extraction du talon supérieur s'active automatiquement.

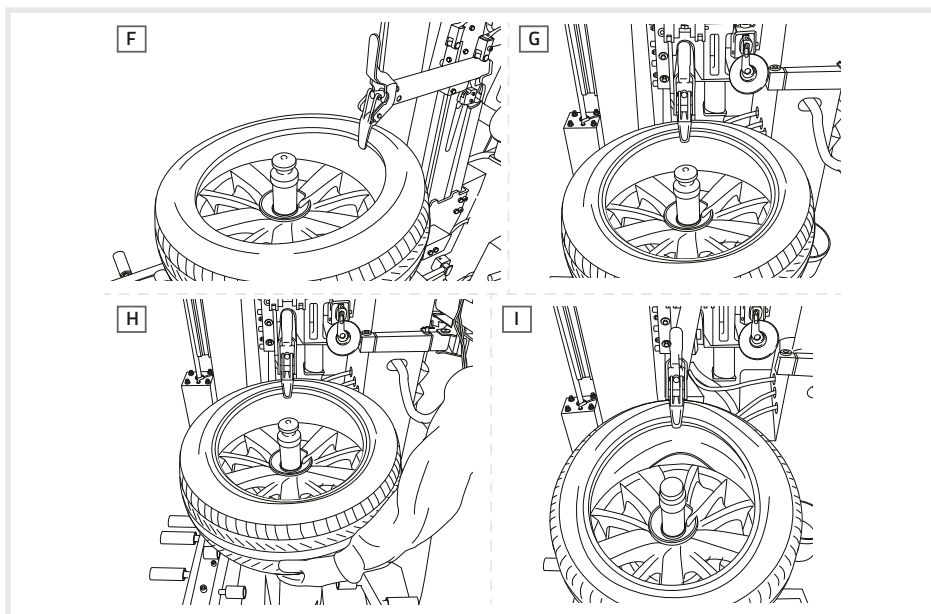
AVIS

Si une ou plusieurs opérations ne se déroulent pas correctement, répéter l'étape automatique en appuyant sur l'icône PROCÉDURE DÉMONTAGE PNEU ou effectuer la procédure manuelle.

DÉMONTAGE DU TALON INFÉRIEUR

Pendant cette opération, vérifier :

- l'accrochage correct du talon pendant le levage du pneu **(F)**.
- le positionnement correct du talon inférieur à l'intérieur du creux du côté opposé au disque détalonneur **(G)**.
- que le disque détalonneur inférieur ait atteint la position correcte et qu'il ait amené le talon inférieur de manière correcte au-dessus du bord supérieur de la jante **(I)**.
- la pénétration correcte du disque pour l'extraction du talon inférieur.



Au besoin, pendant la phase de montée du détalonneur inférieur, pour l'extraction du talon inférieur, maintenir le pneu soulevé de la main **(H)**.

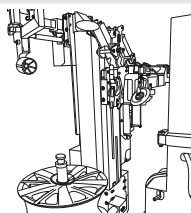
AVIS

Pendant l'extraction du talon inférieur, accompagner et retenir le pneu afin d'éviter sa chute.

7.8.4. PRÉPARATION AU MONTAGE

7.8.4.1. ÉTAPE 6 - PRÉPARATION AU MONTAGE

Appuyer sur l'icône PROCÉDURE PRÉPARATION MONTAGE pour amener l'outil hors de la position de travail en maintenant le pneu.



7.8.4.2. ÉTAPE 7 - MONTAGE TALON INFÉRIEUR

L'ÉTAPE 7 concerne le montage automatique du talon inférieur.

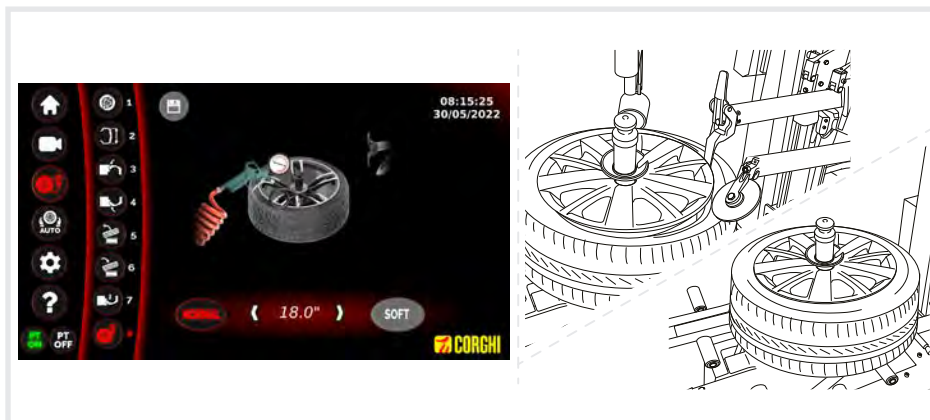
L'entalonnage du talon supérieur est réalisé par conséquent en mode manuel à l'aide du PT. Procéder comme décrit :

Pas	Action	Commande	Image
1	Placer le pneu sur la jante.		
2	Sélectionner l'icône PROCÉDURE MONTAGE PREMIER TALON pour monter le talon inférieur.		
3	Pendant la rotation, maintenir le pneu en place et poussé.		
4	Monter le talon supérieur manuellement (se référer au par. « MONTAGE MANUEL »).		

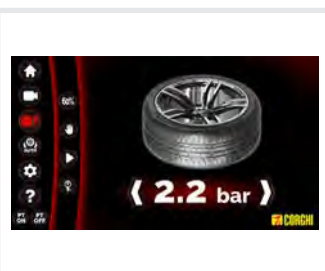
7.8.5. PRÉPARATION AU GONFLAGE

7.8.5.1. ÉTAPE 8 - PRÉPARATION AU GONFLAGE

Appuyer sur la touche PROCÉDURE PRÉPARATION AU GONFLAGE.
Cela permet de lever le presse-talon et ensuite le chariot supérieur, de sorte à dégager la zone de travail.
Si présent, on prépare le gonflage électronique (Inflatron).



Si la touche PROCÉDURE PRÉPARATION AU GONFLAGE a été enfoncée pendant l'ÉTAPE 8, la machine affichera la page-écran Inflatron (en option) afin de permettre l'utilisation de l'instrument une fois l'opération de montage terminée.



7.9. PROCÉDURE DE TRAVAIL MANUELLE

7.9.1. SAISIE DES DONNÉES DE LA ROUE

Pour exécuter l'acquisition manuelle données roue, depuis la page-écran ACCUEIL, effectuer la procédure ci-dessous :

Pas	Action	Image
1A	Appuyer sur l'image de la roue (A) pour afficher la liste du diamètre de la jante. Sélectionner dans la liste (B) le diamètre de la jante.	 

Dans l'alternative :

Pas	Action	Commande
1B	Appuyer sur les flèches (grandes) pour augmenter ou diminuer le diamètre de la jante (valeur en pouces), jusqu'à obtenir la valeur souhaitée.	
	Appuyer sur les flèches (petites) pour augmenter ou diminuer le diamètre de la jante (valeur en dixièmes de pouce) et effectuer les micro-corrections éventuelles.	

7.9.2. DÉTALONNAGE



AVERTISSEMENT

Ne pas approcher les mains ou d'autres parties du corps des pièces mobiles de la machine. Ne pas approcher les pieds ou d'autres parties du corps du détalonneur et du pont élévateur.



AVERTISSEMENT

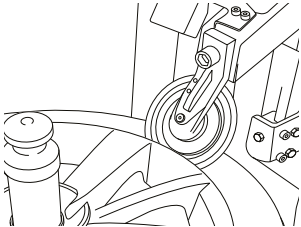
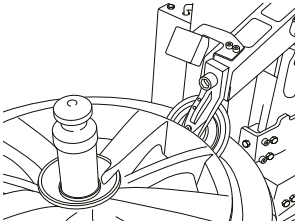
Purger complètement l'air de l'intérieur du pneu avant de continuer le travail. Ne pas procéder au détalonnage avant d'avoir évacué complètement l'air de l'intérieur du pneu. Si l'air n'a pas été évacué, l'opérateur risque de se blesser et l'équipement, le pneu ou la roue risquent de se détériorer.



AVERTISSEMENT

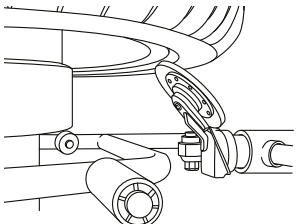
Le détalonnage supérieur s'accroche de manière autonome lors de la descente.

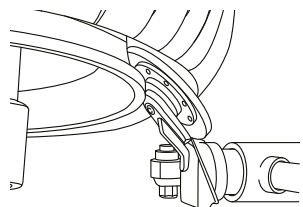
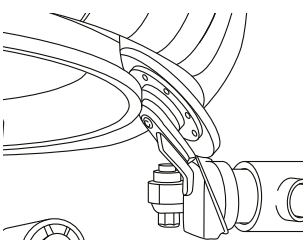
7.9.2.1. DÉTALONNAGE SUPÉRIEUR

Pas	Action	Commande	Image
1	Appuyer sur le bouton de montée/descente du bras disque pour abaisser le bras détalonneur.		
2	Actionner le levier de mouvement tête et déplacer le disque en l'amenant à environ 5 mm sous le bord de la jante.		
3	Appuyer sur le bouton de pénétration disque détalonneur supérieur.		

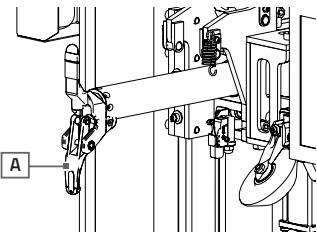
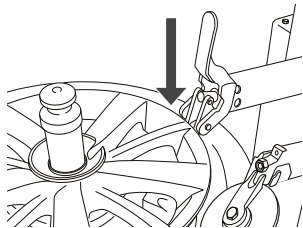
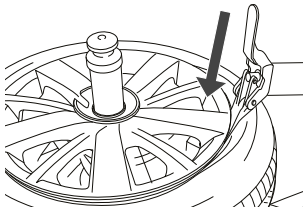
Pas	Action	Commande	Image
4	Graisser le talon pour faciliter l'opération de détalonnage. Si présent, appuyer sur le bouton pour effectuer la lubrification.		
5	Appuyer sur la pédale de rotation pour faire tourner le plateau autocentreur.		
6	Agir sur le levier de mouvement tête, pour faire descendre le disque détalonneur et retirer complètement le talon du siège sur la jante.		
7	Effectuer au moins un tour pour compléter le détalonnage du talon supérieur.		
8	Actionner le levier de mouvement tête vers le haut pour arrêter automatiquement la pénétration et éloigner le disque de la zone de travail.		
9	Appuyer sur le bouton pour soulever le bras détalonneur.		

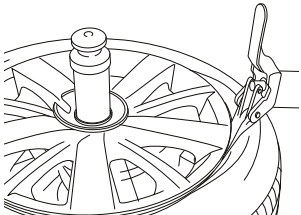
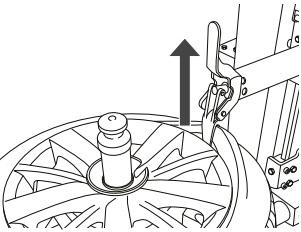
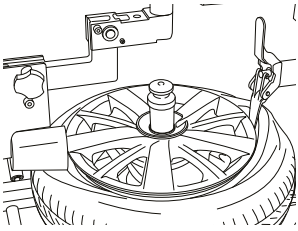
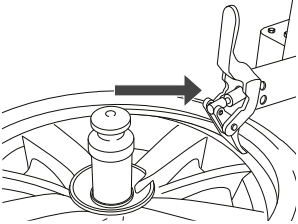
7.9.2.2. DÉTALONNAGE INFÉRIEUR

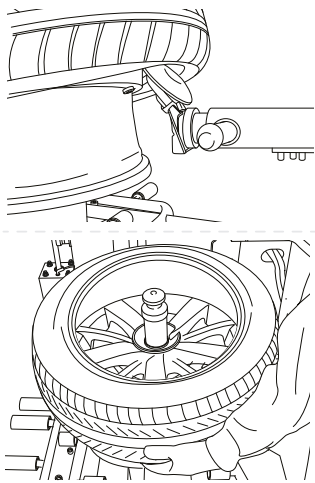
Pas	Action	Commande	Image
1	Actionner le levier de commande vertical disque détalonneur inférieur et déplacer le disque en l'amenant à environ 5 mm au-dessus du bord de la jante.		

Pas	Action	Commande	Image
2	Appuyer sur le bouton de pénétration disque détalonneur pour démarrer la pénétration du disque détalonneur inférieur.		
3	Graisser le talon pour faciliter l'opération de détalonnage.		
4	Appuyer sur la pédale pour faire tourner le plateau autocentreur.		
5	Agir sur la commande verticale, pour faire monter le disque détalonneur et retirer complètement le talon du siège sur la jante.		
6	Effectuer au moins un tour pour compléter le détalonnage du talon inférieur.		
7	Actionner le levier de commande vertical vers le bas pour arrêter automatiquement la pénétration et éloigner le disque de la zone de travail.		

7.9.2.3. DÉMONTAGE

Pas	Action	Commande	Image
1	Actionner le levier de mouvement tête pour mettre les outils hors de la zone de travail.		
2	Appuyer sur le bouton pour amener l'outil mobile (A) dans la position illustrée sur la figure.		
3	Actionner le levier de mouvement tête pour introduire complètement l'outil mobile sous le talon.		
4	Maintenir le bouton d'actionnement outil mobile appuyé pour accrocher le talon.		
5	Faire tourner la roue en exerçant une pression sur la pédale indiquée.		
6	Si nécessaire, abaisser ultérieurement la tête en agissant sur la commande.		

Pas	Action	Commande	Image
7	Après avoir accroché le talon, relâcher le bouton pour replacer l'outil en position de repos.		
8	Soulever l'outil mobile jusqu'à ce que la ligne horizontale de l'outil soit complètement visible.		
9	S'assurer que la partie inférieure du pneu est entièrement détalonnée; dans le cas contraire, répéter l'opération de détalonnage inférieur.		
10	S'assurer que le talon à 180° par rapport à l'outil se trouve dans le creux; dans le cas contraire, utiliser le presse-talon pour en faciliter le positionnement.		
11	Tourner le sélecteur d'actionnement outil.		

Pas	Action	Commande	Image
12	En maintenant le sélecteur indiqué à l'étape 11 tourné, appuyer sur la pédale pour tourner l'autocentreur et démonter la partie supérieure du pneu de la jante.		
13	Si nécessaire, lever légèrement la tête en agissant sur la commande pour compléter l'extraction du talon supérieur.		
14	Relâcher le sélecteur indiqué à l'étape 11 et la pédale de rotation autocentreur.		
15	Décrocher manuellement l'onglet du talon. Éloigner l'outil mobile de la zone de travail en agissant sur le levier de maniement tête.		
16	Actionner le levier de commande mouvement vertical et déplacer vers le haut le disque détalonneur inférieur jusqu'à 5 mm au-dessus du bord supérieur de la jante. Note : Favoriser cette opération en soulevant manuellement le pneu comme la figure le montre.		

Pas	Action	Commande	Image
17	Appuyer sur la pédale de rotation pour faire tourner l'autocentreur et appuyer sur le bouton indiqué pour actionner la pénétration du détalonneur inférieur.		
18	Au besoin, soulever légèrement le disque détalonneur inférieur au moyen du levier de commande mouvement vertical.		
19	Actionner le levier indiqué à l'étape 18 vers le bas pour amener le disque détalonneur inférieur en position de hors travail.		

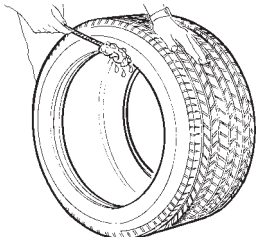
7.9.2.4. MONTAGE MANUEL

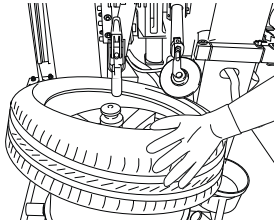
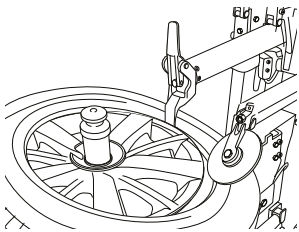


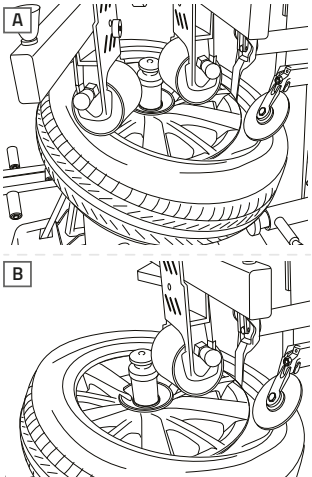
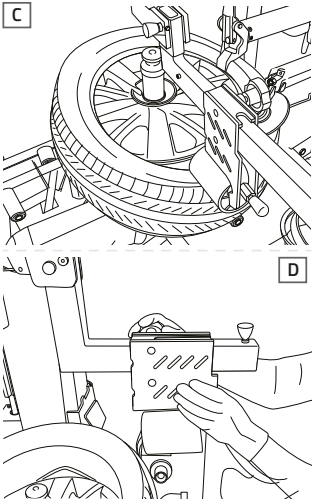
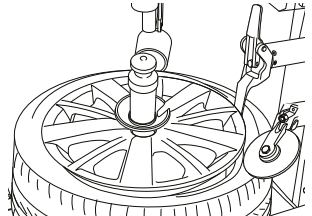
Vérifier le juste accouplement couverture / jante en termes de compatibilité (couverture tubeless sur jante tubeless ; couverture tube type sur jante tube type) et de dimensions géométriques (diamètre d'assemblage, largeur de section, écart et type de profil du rebord) avant leur assemblage.

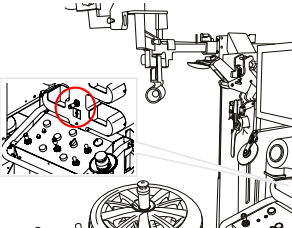
Vérifier aussi que les jantes n'ont pas subi de déformations, ne présentent pas de trous de fixation ovalisés, ne sont pas encrassées ou rouillées et ne présentent pas de bavures de coupe sur les trous de la valve.

S'assurer que la couverture est en bon état et non endommagée.

Pas	Action	Commande	Image
1	Lubrifier soigneusement les flancs du pneu tout le long de la circonférence du talon inférieur et supérieur.		

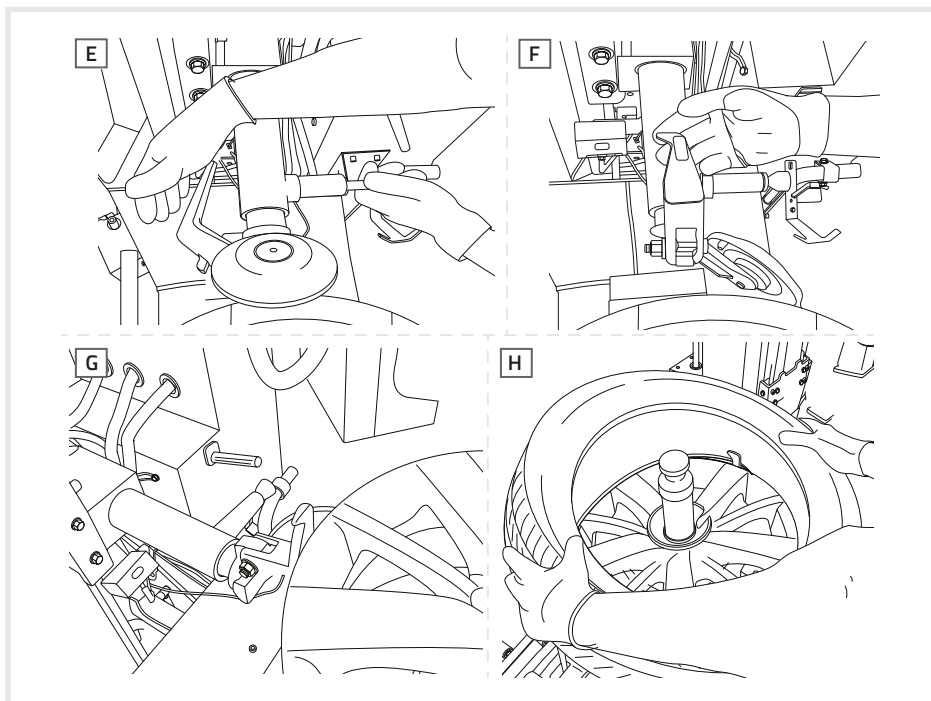
Pas	Action	Commande	Image
2	Installer manuellement le pneu de manière à ce que le rebord supérieur de la jante dépasse du talon inférieur et entre dans le creux.		
3	Amener le bras porte-outils en position de travail à l'aide de la commande indiquée.		
4	Ensuite appuyer sur le bouton indiqué. (En même temps, le disque entalonneur sort et se place en mode automatique sur le diamètre de la jante) afin d'amener l'outil de montage en position de travail.		
5	Actionner le levier vers le bas de manière à faire pression sur le pneu.		
6	Maintenir légèrement enfoncée la section du pneu avec le talon inférieur non encore introduit dans la jante et tourner l'autocentreur jusqu'à introduction complète du premier talon.		

Pas	Action	Commande	Image
7	Agir sur la commande pour abaisser le presse-talon sur le côté de l'outil de montage. Note : le PT semi-automatique peut être utilisé avec deux points de poussée, l'un fixe en position 3 heures (A) et l'autre rotatif, ou bien rotatif uniquement (B).		
8	Agir sur la commande pour abaisser le presse-talon jusqu'à amener le talon supérieur dans le creux (C). Positionner manuellement le rouleau (ou les rouleaux en cas d'utilisation de deux bras) sur le diamètre de roue (D).		
9	Appuyer sur la pédale pour démarrer la rotation jusqu'à ce que le second talon n'ait été monté.		

Pas	Action	Commande	Image
10	Actionner la commande et appuyer simultanément sur le bouton indiqué dans la figure. Ainsi, le PT se lève pour dégager la zone de travail.		
11	Éloigner la tête opérante porte-outils de la zone de travail en agissant sur le levier de mouvement tête.		

Note : En cas de couvertures particulièrement souples, le montage du premier talon peut être effectué à l'aide de l'outil de montage, placé sur le chariot inférieur à côté du disque détalonneur.

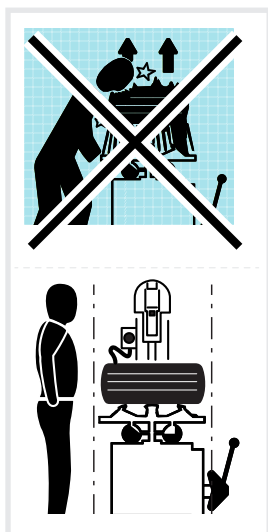
- Placer l'outil en position de travail en tirant la poignée appropriée **(E - F)** vers l'extérieur et tourner l'onglet jusqu'en butée en position verticale.
- Actionner le levier de mouvement vertical du détalonneur inférieur pour soulever l'outil de montage afin de l'amener près du bord supérieur de la jante **(G)**.
- Installer manuellement le pneu de manière à ce que le rebord supérieur de la jante dépasse du talon inférieur et entre dans le creux **(H)**.
- Maintenir légèrement enfoncée la section du pneu avec le talon inférieur non encore introduit dans la jante et appuyer sur la pédale de rotation pour lancer la rotation jusqu'à introduction complète du premier talon.
- Actionner le levier de mouvement vertical du détalonneur inférieur pour amener l'outil de montage en position de hors travail.
- Remettre le disque détalonneur inférieur en place, avec la poignée appropriée **(E)**.



7.10. PROCÉDURE HOMOLOGUÉE DE DÉMONTAGE ET MONTAGE DES PNEUS UHP ET RUN FLAT

Pour ce type de pneus, consulter les instructions du manuel rédigé par WDK (Association allemande de l'industrie du pneu).

7.11. GONFLAGE PNEU



DANGER

DANGER D'EXPLOSION !

Ne pas dépasser la pression prescrite par le Fabricant du pneu.

Toujours veiller à ce que les dimensions du pneu et celles de la jante soient compatibles.

Faire attention aux risques de lésions du pneu.

Durant le gonflage, tenir une position en dehors du volume cylindrique vertical occupé par la roue.



DANGER

L'emploi de dispositifs de gonflage (par ex. pistolet) reliés aux sources d'alimentation externes à la machine, n'est pas autorisé.

AVIS

Toujours respecter les réglementations nationales en matière de sécurité, pouvant résulter encore plus restrictives, par rapport à ce manuel, selon le principe de la hiérarchie des normes (le texte ayant une valeur supérieure prévaut sur le texte de valeur inférieure).

Vérifier que les deux talons supérieur et inférieur et le siège talon de la jante ont été lubrifiés adéquatement à l'aide d'une pâte pour montage approuvée.

AVIS

Il est recommandé de porter des lunettes de sécurité neutres et des chaussures spéciales.



AVERTISSEMENT

Faire attention aux risques de lésions. Lire attentivement, comprendre et observer les instructions suivantes.



DANGER

- Des pneus trop gonflés peuvent éclater et provoquer la dispersion de débris susceptibles de causer des accidents.
- Des pneus et des jantes qui n'ont pas le même diamètre sont incompatibles et donc non conformes. Ne pas essayer de monter ou de gonfler des pneus avec des jantes non conformes. Exemple : ne jamais monter un pneu de 16" sur une jante de 16,5", et vice versa. C'est extrêmement dangereux. Des pneus et des jantes non conformes risquent d'éclater et de provoquer des accidents.



ATTENTION

Ne pas dépasser la pression de gonflage du pneu prescrite par le fabricant et indiquée sur le flanc du pneu. Vérifier soigneusement que le tuyau d'air est correctement inséré dans la valve.



AVERTISSEMENT

N'approchez jamais votre tête ou d'autres parties de votre corps d'un pneu pendant le gonflage ou le perlage. Cette machine n'est pas un dispositif de sécurité contre les risques d'une éventuelle explosion de pneus, chambres à air ou jantes.



AVERTISSEMENT

Se tenir à une certaine distance du démonte-pneu pendant le gonflage, ne pas s'approcher.



AVERTISSEMENT

Les niveaux d'émission sonore prévus pendant cette phase de travail sont de 85 db (A). Par conséquent, il est conseillé de porter une protection anti-bruit.



DANGER

L'éclatement du pneu peut provoquer sa projection dans les zones à proximité avec une force suffisante pour causer de graves lésions, voire même la mort.

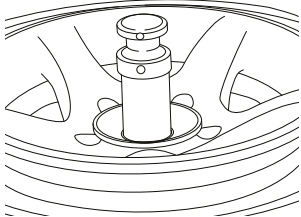
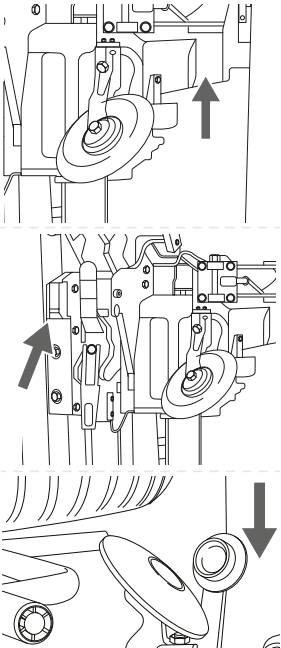
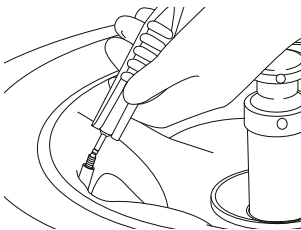
Ne pas monter un pneu si sa dimension (indiquée sur le flanc) ne correspond pas exactement à la dimension de la jante (imprimée à l'intérieur de la jante) ou si la jante ou le pneu sont défectueux ou endommagés.

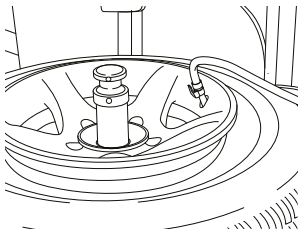
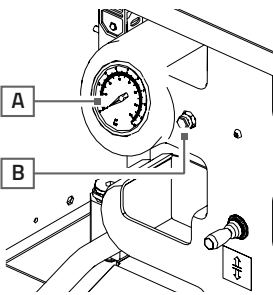
Ne jamais dépasser la pression prescrite par le fabricant du pneu.

Le démonte-pneu n'est pas un dispositif de sécurité et ne peut donc pas empêcher l'éclatement de pneus et de jantes. Veiller à ce que les personnes restent à distance de sécurité.

7.11.1. PROCÉDURE DE GONFLAGE

Pour effectuer le **gonflage du pneu**, suivre la procédure ci-dessous :

Pas	Action	Image
1	Vérifier que la roue sur laquelle le pneu a été installé soit solidement bloquée sur l'autocentreur au moyen de la poignée de centrage.	
2	Vérifier que la tête porte-outils, les groupes détalonneurs supérieur et inférieur et les presse-talons ne sont pas à proximité de la zone de travail et, si possible, qu'ils sont en position de repos.	
3	Retirer le noyau de la tige de valve s'il n'a pas encore été retiré.	

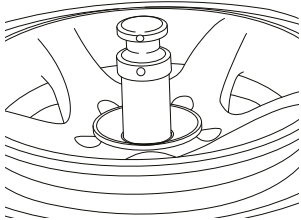
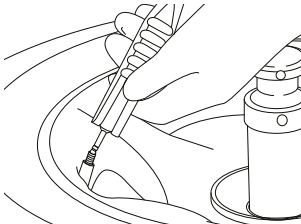
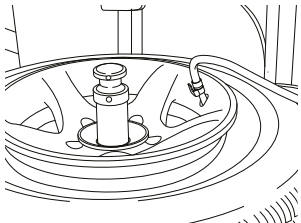
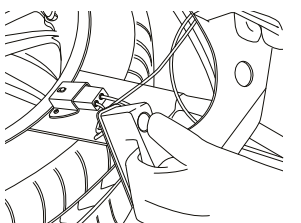
Pas	Action	Image
4	Relier la tête de gonflage Doyfe du tuyau flexible à la tige de la valve.	
5	Appuyer sur la pédale de gonflage pour gonfler le pneu. Note : Le pneu s'élargit et les talons prennent position.	
Le cas échéant :		
6	Continuer à gonfler jusqu'à la valeur maximum de 3,5 bars pour positionner correctement le pneu sur la jante. Pendant cette opération, éviter toute distraction et surveiller en permanence la pression du pneu sur le manomètre (A) afin d'éviter tout gonflage excessif. Note : Le gonflage de pneus tubeless demande un débit d'air supérieur pour permettre aux talons de dépasser la jante HUMPS.	
7	Vérifier que les talons ont été entalonnés de manière correcte sur la jante. Sinon, dégonfler le pneu, effectuer le détalonnage selon la procédure décrite dans la section relative, lubrifier et faire tourner le pneu sur la jante. Répéter l'opération de montage décrite précédemment en effectuant un autre contrôle.	
8	Remplacer le mécanisme interne de la valve.	
9	Amener la pression à la valeur de service en appuyant sur le bouton de dégonflage (B) .	
10	Mettre le capuchon de la valve.	

7.11.2. PROCÉDURE SPÉCIALE

Lorsqu'au cours du gonflage le pneu ne se positionne pas correctement dans la jante à cause de l'espace excessif entre le pneu et la jante, il est possible d'utiliser un jet d'air sous pression à l'aide des mors de l'accessoire T1 (entalonnage rapide) en option.

Vérifier que les deux talons, supérieur et inférieur, et le siège du talon de la jante ont été lubrifiés adéquatement avec une pâte de montage approuvée.

Procéder comme décrit :

Pas	Action	Image
1	Bloquer la jante.	
2	Retirer le noyau de la tige de valve s'il n'a pas encore été retiré.	
3	Relier le tuyau de gonflage à la tige de valve.	
4	Tirer légèrement le pneu vers le haut de façon à réduire l'espace entre le talon supérieur et la jante.	

Pas	Action	Image
5	Appuyer sur la pédale de gonflage et appuyer simultanément sur les 2 boutons situés sur l'accessoire pour émettre un jet d'air à haute pression qui facilite le positionnement des talons du pneu.	

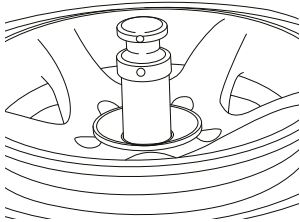
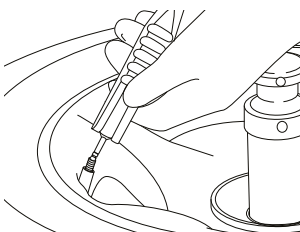
Si le pneu est trop gonflé, il est possible d'évacuer l'air en appuyant sur le bouton manuel de décharge air en laiton situé à côté du manomètre de la pression de l'air. Détacher le tuyau de gonflage de la tige de valve.

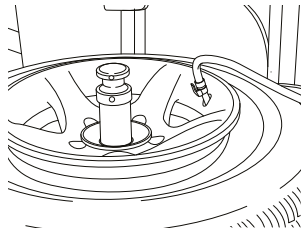
7.11.2.1. PROCÉDURE DE GONFLAGE AVEC INFLATRON (si présent)

AVIS

La pression de gonflage du pneu doit toujours être surveillée sur le manomètre et jamais sur l'afficheur.

Procéder comme décrit :

Pas	Action	Commande	Image
1	Vérifier que les deux talons supérieur et inférieur et le siège talon de la jante ont été lubrifiés adéquatement à l'aide d'une graisse spéciale.		
2	Bloquer la jante.		
3	Retirer le noyau de la tige de valve s'il n'a pas encore été retiré.		

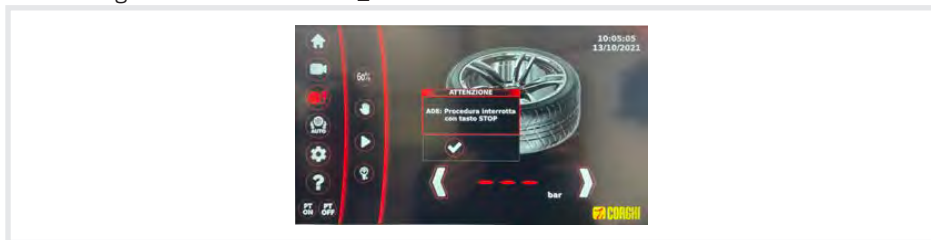
Pas	Action	Commande	Image
4	Appuyer sur la touche INFLATRON pour activer l'utilisation de l'instrument. Note : en cas d'utilisation d'une procédure de travail automatique, l'activation du dispositif se fait de manière automatique au bout de la procédure elle-même.		
5	Appuyer sur les flèches pour sélectionner la pression de gonflage souhaitée. Note : la valeur de pression programmée est affichée en rouge.		
6	Relier le tuyau de gonflage à la tige de valve.		
Procédure de gonflage standard			
7	Appuyer sur la touche DÉMARRAGE CYCLE AUTOMATIQUE pour lancer le cycle. Note : la roue est gonflée de manière automatique jusqu'à atteindre la pression sélectionnée. Pendant toute la phase de gonflage, la valeur de la pression n'est pas affichée. 3 tirets rouges horizontaux sont affichés au lieu de la valeur numérique. Au bout du gonflage, la pression définie est affichée en vert. À ce stade, l'opération est terminée.		

Pas	Action	Commande	Image
8	Retirer la tête de gonflage Doyfe de la roue.		
9	Installer la partie interne de la valve (voir l'image à l'étape 3).		
Procédure de gonflage spéciale			
7A	Appuyer sur la touche SUPPRESSION.		
8A	Appuyer sur la touche DÉMARRAGE CYCLE AUTOMATIQUE pour lancer le cycle. Note : la roue est automatiquement gonflée à une pression supérieure à 60 % de la valeur configurée (dans les limites de pression maximales). Une fois la valeur de surpression atteinte, le système dégonfle le pneu jusqu'à la valeur définie. Pendant toute la phase de gonflage et de dégonflage, la valeur de la pression n'est pas affichée. 3 tirets rouges horizontaux sont affichés au lieu de la valeur numérique. Au bout du gonflage, la pression définie est affichée en vert. À ce stade, l'opération est terminée.		
9A	Retirer la tête de gonflage Doyfe de la roue.		
10A	Installer la partie interne de la valve (voir l'image à l'étape 3).		

Note : Pour arrêter le cycle de gonflage automatique à tout moment, appuyer sur la touche d'arrêt cycle automatique STOP.



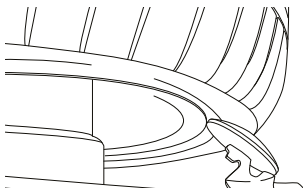
Le message d'erreur « A08 ERR_STP » est visualisé sur l'afficheur.



Appuyer sur la touche SORTIE INFLATRON pour quitter INFLATRON et revenir à la page-écran principale.

7.12. UTILISATION DE LA CAMÉRA (si présente)

Procéder comme décrit :

Pas	Action	Commande	Image
1	Appuyer sur la touche CAMÉRA pour activer la caméra.		
2	La partie inférieure de la roue est visualisée sur l'afficheur.		
3	La luminosité est réglée automatiquement. Si l'image n'est pas optimale, il est possible de régler la luminosité manuellement en agissant sur les touches affichées en appuyant légèrement sur le côté droit de l'afficheur. Le réglage est automatiquement mémorisé et rappelé lors de chaque réactivation de la caméra.		

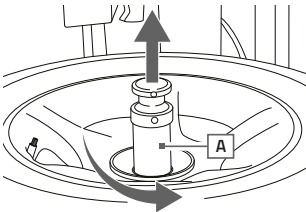
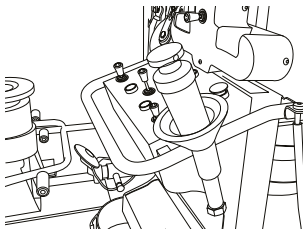
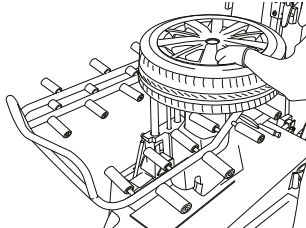
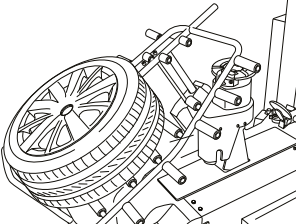
Il est possible de revenir au mode automatique, en agissant sur la touche affichée à côté.

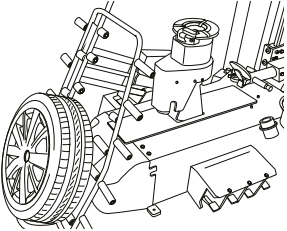
Appuyer sur la touche ACCUEIL pour revenir à la page-écran principale.



7.13. DÉBLOCAGE DE LA ROUE ET DÉCHARGE

Pour effectuer le **déblocage de la roue et la décharge**, suivre la procédure ci-dessous :

Pas	Action	Commande	Image
1	Actionner la pédale de déblocage roue pour effectuer le déblocage de la roue.		
2	Tourner la poignée (A) à 90° dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et la retirer.		
3	Ranger la poignée dans son siège.		
4	Actionner le levier pour soulever la roue du tampon.		
5	Déplacer la roue à gauche tant qu'elle ne s'appuie sur le châssis.		

Pas	Action	Commande	Image
6	Poursuivre l'actionnement des leviers tant que le pont élévateur ne soit au niveau du sol.		
7	Décharger la roue du pont élévateur et l'éloigner de la zone de travail.		

7.14. ARRÊT

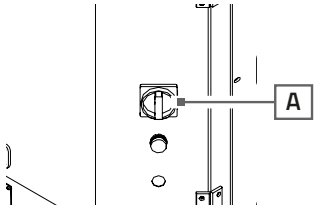


AVERTISSEMENT

Pour éviter toute utilisation par du personnel non autorisé, débrancher la fiche d'alimentation quand la machine est inutilisée (éteinte) pendant de longues périodes.

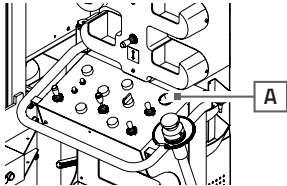
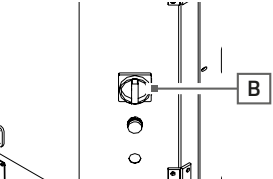
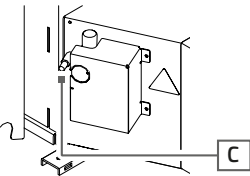
7.14.1. ARRÊT OPÉRATIONNEL

Pour effectuer l'**arrêt opérationnel**, suivre la procédure ci-dessous :

Pas	Action	Image
1	Tourner l'interrupteur général (A) sur OFF.	

7.14.2. ARRÊT D'URGENCE

Pour effectuer l'**arrêt d'urgence**, suivre la procédure ci-dessous :

Pas	Action	Image
1	Appuyer sur le bouton d'arrêt (A) sur la console de commande.	 A line drawing of a control console with various buttons and switches. A label 'A' points to a large, prominent emergency stop button on the right side of the console.
2	Tourner l'interrupteur (B) sur OFF et débrancher la fiche de l'alimentation électrique.	 A line drawing of a vertical electrical switch mechanism. A label 'B' points to a horizontal handle that can be moved to the 'OFF' position.
3	Débrancher la valve d'arrêt (C) du circuit d'air comprimé.	 A line drawing of a rectangular control box or valve assembly. A label 'C' points to a specific component on the right side of the box, which is the compressed air stop valve.

8. ENTRETIEN

8.1. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX D'ENTRETIEN



AVERTISSEMENT

Avant de procéder à tout réglage et opération d'entretien, couper l'alimentation électrique et pneumatique de la machine et s'assurer que toutes les parties mobiles sont bloquées.



AVERTISSEMENT

Le Fabricant décline toute responsabilité en cas d'utilisation de pièces détachées ou d'accessoires non d'origine.

L'entretien de la machine prévoit les interventions (inspection, vérification, contrôle, réglage et réparation) nécessaires suite à l'usage ordinaire.

Pour effectuer un entretien optimal :

- Utiliser uniquement des pièces détachées d'origine, des outils adaptés à l'usage et en bon état.
- Respecter les intervalles d'entretien indiqués dans le manuel pour l'entretien programmé (préventif et périodique).
- Un entretien préventif correct exige une attention constante et une surveillance en permanence de la machine. Vérifier rapidement la cause de tout dysfonctionnement tel qu'un bruit excessif, une surchauffe, une fuite de liquide, etc. et y remédier.
- L'élimination ponctuelle des causes éventuelles d'anomalie ou de dysfonctionnement, évite tout dommage ultérieur aux appareils et assure la sécurité des opérateurs.

Le personnel préposé à l'entretien de la machine doit être dûment formé et posséder une connaissance complète des normes de protection contre les accidents. Le personnel non autorisé doit se tenir à l'extérieur de la zone de travail pendant les opérations.

Effectuer les activités de nettoyage et réglage de la machine exclusivement lors de l'entretien, avec la machine à l'arrêt et débranchée de l'alimentation (déconnexion électrique et déconnexion pneumatique).



AVERTISSEMENT

Toute exécution incorrecte des procédures d'entretien ou le non-respect des instructions fournies peut causer des accidents et/ou des situations de danger.

Du point de vue opérationnel, les opérations d'entretien de la machine sont réparties en deux catégories principales:

Type	Description
ENTRETIEN ORDINAIRE	Il s'agit de l'ensemble des opérations que l'opérateur est tenu d'effectuer, de manière préventive, afin d'assurer le bon fonctionnement de la machine au fil du temps. L'entretien ordinaire comprend les interventions d'inspection, contrôle, réglage, nettoyage et lubrification.
ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE	Il s'agit de l'ensemble des opérations que l'opérateur est tenu d'effectuer lorsque la machine l'exige. L'entretien extraordinaire prévoit les activités de révision, réparation, rétablissement des conditions nominales de fonctionnement ou le remplacement d'un groupe en panne, défectueux ou usé.

8.2. ENTRETIEN ORDINAIRE

Pour assurer le bon fonctionnement de la machine, il faut effectuer des contrôles et des interventions d'entretien périodiques et préventifs en suivant les indications reportées et en respectant les fréquences d'entretien indiquées.

L'entretien ordinaire programmé comprend les inspections, les contrôles et les interventions qui, pour éviter les arrêts et les pannes, surveillent de manière systématique:

- les conditions mécaniques de la machine, notamment les actionnements ;
- l'état de lubrification de la machine.

Les fréquences des opérations d'entretien ordinaire indiquées se réfèrent aux conditions normales de fonctionnement, à savoir conformes à l'utilisation prévue.

AVIS

La machine propose périodiquement les rappels d'entretien à effectuer. Le non-respect des dispositions pourrait altérer le bon fonctionnement de la machine.

8.2.1. CONTRÔLES ET VÉRIFICATIONS

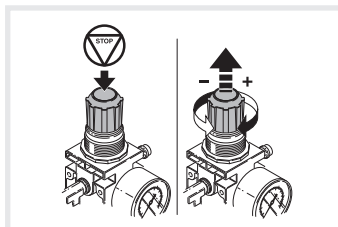
Opération	Fréquence			
	8h	40h	200h	1000h
Contrôler l'intégrité des dispositifs de sécurité		■		
Contrôler l'efficacité des systèmes de commande			■	
Contrôler l'état des motorisations			■	
Contrôler le serrage des boulons				■
Contrôler l'état d'usure des connecteurs électriques et des câbles de raccordement				■
Contrôler l'absence d'oxydation des bornes à l'intérieur du tableau électrique			■	
Vérifier la décharge des condensats du filtre régulateur		■		
Contrôler le fonctionnement du bouton d'arrêt			■	
Vérifier le bon état de la machine, contacter le SAV				■

AVIS

Toutes les 7000 roues traitées, il faut effectuer le contrôle des courroies et tampons en caoutchouc. Contacter le SAV.

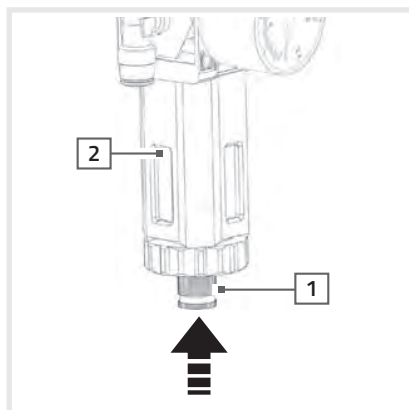
8.2.1.1. RÉGLAGE DE LA PRESSION DE FONCTIONNEMENT

Pour régler la pression d'entrée du groupe filtre régulateur, sortir la poignée et la tourner simultanément (plage de réglage de 0,5 à 10 bar). Lorsque le réglage est terminé, ramener la poignée en position de blocage en la poussant vers le bas.



8.2.1.2. CONTRÔLE ET DÉCHARGE DES CONDENSATS DU FILTRE RÉGULATEUR

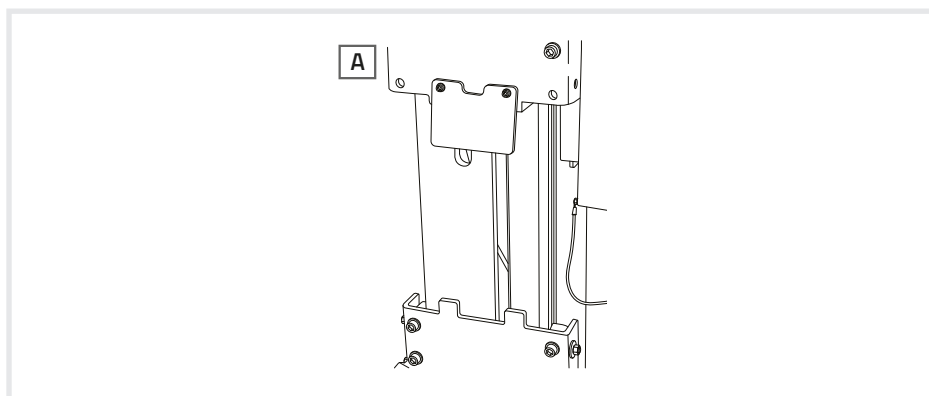
Le groupe est équipé d'un dispositif semi-automatique de drainage des condensats, qui se met en marche dès que l'alimentation pneumatique de la machine est interrompue. Purger les condensats manuellement (1) quand le niveau s'élève au-dessus du seuil (2).



8.2.2. LUBRIFICATION

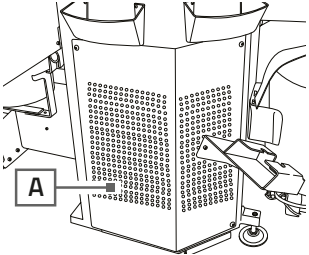
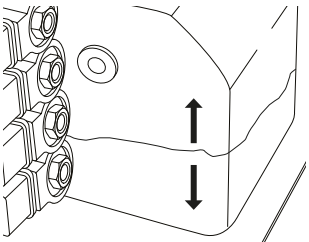
Une lubrification correcte, réalisée à intervalles réguliers, permet de toujours maintenir l'efficacité optimale de la machine.

Opération	Fréquence			
	8h	40h	300h	1000h
Lubrification du guide chariot supérieur et inférieur (A) Note : Lubrifier avec de la graisse LIPLEX EP2 ou équivalent.			■	
Contrôle niveau centrale oléohydraulique			■	
Appoint liquide lubrifiant (si présent)			■	



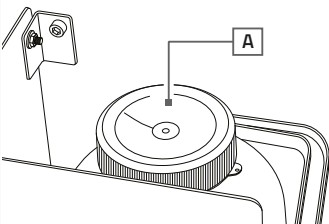
8.2.2.1. CONTRÔLE NIVEAU D'HUILE DE LA CENTRALE OLÉOHYDRAULIQUE

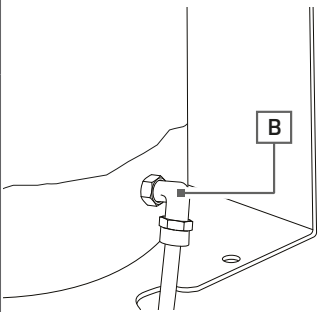
Contrôler périodiquement le niveau de la centrale oléohydraulique. Le réservoir fabriqué en plastique transparent se trouve à l'intérieur du carter de protection **(A)**. Procéder comme décrit :

Pas	Action	Image
1	Desserrer les 4 vis du carter (A) .	
2	Vérifier que le niveau de l'huile dans le réservoir est compris entre les flèches de MINIMUM et MAXIMUM.	
3	Au besoin, desserrer le bouchon du réservoir et faire l'appoint avec de l'huile hydraulique Esso NUTO H 46 ou produits équivalents.	
4	Revisser le bouchon du réservoir et reposer le carter de protection.	

8.2.2.2. APPOINT LIQUIDE LUBRIFIANT (si présent)

Pour faire l'appoint du liquide lubrifiant :

Pas	Action	Image
1	Desserrer le bouchon (A) et enlever le couvercle situé en dessous.	

Pas	Action	Image
2	Contrôler le niveau du liquide dans le réservoir lui-même.	
3	Si le niveau est inférieur à la sortie (B) , faire l'appoint.	

AVIS

Utiliser exclusivement le liquide lubrifiant recommandé par le Fabricant.

AVIS

Suite à de périodes prolongées d'inutilisation de la machine ou du système de lubrification, les buses pourraient se colmater. Dans ce cas, il faut remplacer les buses.

8.2.3. NETTOYAGE

Les opérations de nettoyage, réalisées à intervalles réguliers, permettent de toujours maintenir l'efficacité optimale de la machine.

Toujours garder la zone de travail de la machine propre.



ATTENTION

Ne pas utiliser d'air comprimé, de jets d'eau ou de solvants pour enlever la saleté ou les résidus de la machine.



ATTENTION

Ne pas nettoyer les parties électriques avec de l'eau ou des jets d'air à haute pression.

Opération	Fréquence			
	8h	40h	200h	1000h
Nettoyage du système de blocage		■		
Nettoyage général de la machine avec un chiffon sec		■		

Lors des opérations de nettoyage, intervenir de sorte à éviter, dans la mesure du possible, toute accumulation ou soulèvement de poussière.

8.3. ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE

AVIS

En cas de nécessité d'opérations d'entretien extraordinaire, contacter le Fabricant.



AVERTISSEMENT

L'entretien extraordinaire et la réparation de la machine sont réservés aux techniciens qualifiés, formés et autorisés, employés du Fabricant ou par le centre d'assistance agréé.

Ces interventions demandent la connaissance soignée et spécialisée des machines, des opérations nécessaires, des risques liés et des procédures correctes pour tout travail en sécurité.

9. RECHERCHE DES PANNES

Panne	Cause	Solution
L'appui sur la pédale de commande rotation ne fait pas tourner l'autocentreur	Câble micro cassé	Remplacer le câble micro
	Câble micro débranché	Brancher le câble micro
La pédale de commande rotation ne revient pas en position centrale	Ressort de commande cassé	Remplacer le ressort de commande
L'autocentreur ne tourne pas dans n'importe quel sens	Onduleur défectueux	Remplacer l'onduleur
	Courroie cassée	Remplacer la courroie
	Réducteur bloqué	Remplacer le réducteur
L'autocentreur ne tourne pas. Le moteur ronronne	Le moteur fonctionne en deux phases	Remplacer l'onduleur
		Contrôle de fils déconnectés sur l'onduleur
		Remplacer le moteur
Réducteur bruyant. Le tampon effectue 1/3 de tour, ensuite il se bloque	Le réducteur se grippe	Remplacer le réducteur
L'autocentreur ne bloque pas les jantes.	Contrôler l'écrou interne	Remplacer en cas de rupture
	Contrôler le moteur	Remplacer en cas de rupture
L'aiguille du manomètre de lecture pression des pneus ne revient pas à 0.	Manomètre défectueux ou abîmé.	Remplacer le manomètre

Panne	Cause	Solution
La caméra n'affiche aucune image (si la caméra est présente)	Câble caméra débranché	Brancher le câble
	Panne de la caméra	Si le problème persiste, contacter le SAV
L'image n'est pas au point (si la caméra est présente)	L'optique est dérégulée	Contacter le SAV
Lors de l'appui des boutons d'actionnement du lubrificateur talon supérieur ou inférieur, le liquide ne sort pas du gicleur (si le lubrificateur est présent)	Colmatage buse gicleur	Remplacer la buse
	Absence de liquide lubrifiant dans le réservoir	Faire l'appoint en liquide
	Dysfonctionnement du système électrique	Si le problème persiste, contacter le SAV
Lors de l'appui des boutons d'actionnement du lubrificateur talon supérieur ou inférieur, le jet est irrégulier (si le lubrificateur est présent)	Colmatage buse gicleur	Remplacer la buse
Coupure temporaire de l'alimentation électrique avec outil de montage / démontage situé entre la jante et le pneu	Coupure de l'alimentation électrique	Une fois l'énergie rétablie, redémarrer la machine. La machine recommence à fonctionner à partir du même point où elle a été interrompue.
Coupure permanente de l'alimentation électrique avec outil de montage / démontage situé entre la jante et le pneu	Coupure de l'alimentation électrique	Débloquer manuellement la roue en introduisant un pivot en acier de 8 mm de diamètre dans le trou prévu et tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

9.1. LISTE DES ALARMES

Sigle	Erreur	Solution
E10	Time-out mise à zéro horizontal presse-talon	Si l'erreur persiste, contacter le SAV
E11	Time-out mise à zéro vertical presse-talon	Si l'erreur persiste, contacter le SAV
E12	Erreur de rotation moteur axe horizontal	Contacter le SAV
E17	Contrôler le branchement sériel entre P3K et la carte	Contacter le SAV
E19	Protection moteur presse-talon	Si l'erreur persiste, contacter le SAV
E23	Protection moteur pendant le blocage de la roue	
E24	Protection moteur pendant le déblocage de la roue	
E26	Échec de lecture encodeur presse-talon	Si l'erreur persiste, contacter le SAV
E27	Échec de lecture direction encodeur presse-talon	Si l'erreur persiste, contacter le SAV
E35	Pont élévateur pas en position de travail	
E36	Aucune roue mémorisée	Répéter procédure sauvegarde roue
E43	Alarme fin de course pont élévateur	Contacter le SAV
E45	Potentiomètre translation autocentreur pas détecté	Contacter le SAV
E46	Potentiomètre chariot supérieur pas détecté	Contacter le SAV
E47	Potentiomètre chariot inférieur pas détecté	Contacter le SAV
E48	Potentiomètre horizontal presseur pas détecté	Contacter le SAV

Sigle	Erreur	Solution
E49	Potentiomètre vertical presseur pas détecté	Contacter le SAV
E60	Attendre le positionnement	
E64	Erreur dans micrologiciel P3K	Mettre à jour le micrologiciel de la carte p3k
E132	Erreur de communication avec la p3k	Si l'erreur persiste, contacter le SAV
E161	Position détalonneur supérieur non atteinte	Contacter le SAV
E162	Position détalonneur Inférieur non atteinte	Contacter le SAV
E163	Rotation outil incomplète ou capteurs non détectés	Si l'erreur persiste, contacter le SAV
E164	Diamètre roue non atteint	Entrer à nouveau la position
E166	Mouvement horizontal outils non atteint	Contacter le SAV
E167	Position presseur non atteinte	Contacter le SAV
E168	Presse-talon non mis à zéro	Effectuer la mise à zéro du presse-talon
E169	Erreur mouvement bras disque	Si l'erreur persiste, contacter le SAV
E173	Roue non détectée ou capteur de disque défaillant	Si l'erreur persiste, contacter le SAV
E174	Roue en position de pénétration	Déplacer le chariot supérieur vers le haut pour sortir de l'état de pénétration

10. DÉMANTÈLEMENT ET DÉMOLITION

10.1. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES



La procédure suivante d'élimination doit être appliquée exclusivement aux machines dont la plaque des données reporte le symbole de la poubelle barrée. Le symbole de la poubelle barrée, apposé sur le produit et dans cette page, indique la nécessité d'éliminer de façon appropriée le produit à la fin de sa vie utile.

Cet appareil peut contenir des substances nocives pouvant s'avérer nuisibles pour l'environnement et pour la santé humaine en cas de traitement inadéquat.

Ce paragraphe indique par conséquent les mesures à respecter pour une mise au rebut conforme, éviter la dispersion dans l'environnement et améliorer l'exploitation des ressources naturelles.

Les **appareils électriques et électroniques** ne doivent pas être éliminés comme des déchets ménagers, mais ils doivent être acheminés vers un centre de tri sélectif pour un traitement correct.

À la fin de la vie utile du produit, adressez-vous à votre revendeur pour avoir des informations sur les modalités de collecte plus appropriées.

Au moment de l'achat de cet appareil, votre revendeur vous informera en outre sur la possibilité de rendre gratuitement un autre équipement en fin de vie, à condition qu'il s'agisse d'un appareil équivalent avec les mêmes fonctions que celles du nouveau produit acheté.

Le non-respect des normes d'élimination des déchets susmentionnées est puni par les sanctions prévues par la législation nationale en vigueur dans le pays où le produit est mis au rebut.

Nous vous recommandons, en outre, d'adopter d'autres mesures de protection de l'environnement:

- recycler les emballages intérieur et extérieur dans lesquels le produit est livré
- éliminer les batteries usées (uniquement si elles font partie du produit) de façon adéquate.

10.2. ÉLIMINATION DE L'HUILE



AVERTISSEMENT

Ne pas éliminer l'huile usagée dans les égouts, les canaux ou les cours d'eau. La collecter et la remettre aux centres de traitement spécialisés.

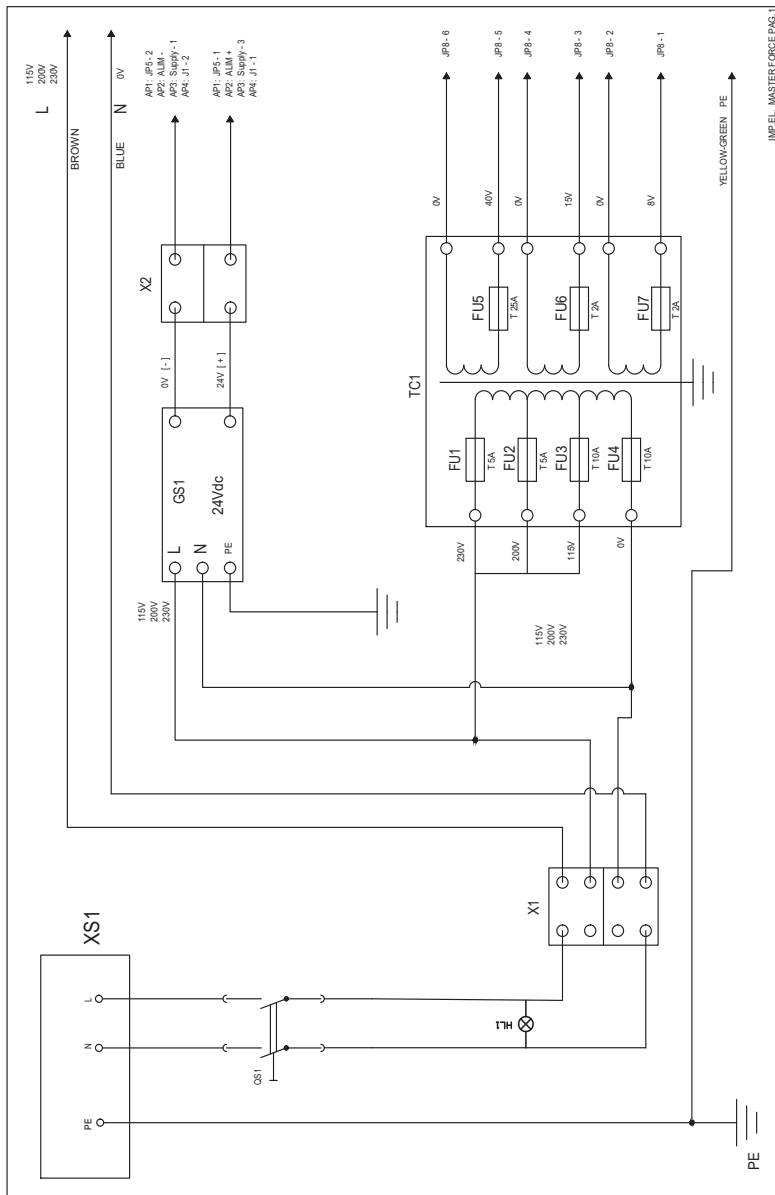
11. SCHÉMAS GÉNÉRAUX

11.1. SCHÉMA ÉLECTRIQUE

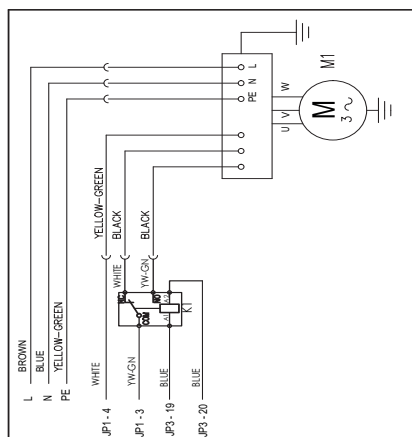
Sigle	Élément
AP1	Carte E/S - P3K
AP2	Carte IHM - CARTE-SUPPORT+IMX6
AP3	Carte gonfleur électronique (INFLATRON)
AP4	Carte caméra numérique
AP5	Carte extension sorties
AP6	Moniteur
BR1	Potentiomètre à fil axe horizontal
BR2	Potentiomètre à fil chariot supérieur
BR3	Potentiomètre à fil chariot inférieur
BR4	Potentiomètre à fil presseur axe horizontal
BR5	Potentiomètre à fil presseur axe vertical
FU1	Fusible T5A (sur transformateur TC1)
FU2	Fusible T5A (sur transformateur TC1)
FU3	Fusible T10A (sur transformateur TC1)
FU4	Fusible T10A (sur transformateur TC1)
FU5	Fusible T25A (sur transformateur TC1)
FU6	Fusible T2A (sur transformateur TC1)
FU7	Fusible T2A (sur transformateur TC1)
FU8	Fusible 5x20 H T3.15A (sur AP1)
FU9	Fusible 5x20 H 1A (sur AP1)
FU10	Fusible 5x20 H 16A (sur AP1)
FU11	Fusible 5x20 H 16A (sur AP1)
GB1	Batterie de secours

Sigle	Élément
GS1	Alimentateur switching 24Vcc
HL1	Voyant d'allumage à LED
M1	Moteur onduleur pompe hydraulique
M2	Moteur onduleur rotation autocentreur
M3	Moteur c.c. blocage roue
M4	Actionneur presse-talon
M5	Pompe gicleurs
QS1	Interrupteur général
K1	Relais sélecteur vitesse moteur pompe
SB1	Microrupteur magnétique rotation disque inférieur
SB2	Microrupteur magnétique rotation disque supérieur
SQ1	Microrupteur comptage tours entrée réducteur
SQ2	Microrupteur mise à zéro presse-talon
SQ3	Microrupteur outil DEDANS
SQ4	Microrupteur outil DEHORS
SQ5	Capteur hall onglet
SQ6	Capteur hall outil montage
SQ7	Microrupteur rotation I vitesse (dans le SENS DES AIGUILLES D'UNE MONTRE)
SQ8	Microrupteur rotation II vitesse (dans le SENS DES AIGUILLES D'UNE MONTRE)
SQ9	Microrupteur rotation I vitesse (dans le SENS INVERSE DES AIGUILLES D'UNE MONTRE)
SQ10	Microrupteur blocage roue
SQ11	Microrupteur déblocage roue
SQ12	Microrupteur 1 pont élévateur
SQ13	Microrupteur 2 pont élévateur
SQ14	Microrupteur 3 pont élévateur
SQ15	Microrupteur 4 pont élévateur

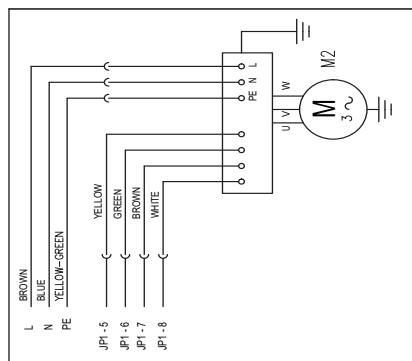
Sigle	Élément
SQ16	Microrupteur bras HAUT
SQ17	Microrupteur presse-talon HAUT
SQ18	Joystick outil
SQ19	Joystick chariot inférieur
SQ20	Bouton spray supérieur
SQ21	Bouton spray inférieur
SQ22	Bouton pénétration disque
SQ23	Joystick presseur
SQ24	Joystick pont élévateur
SQ25	Joystick presse-talon
SQ26	Bouton recherche talon
SQ27	Sélecteur démontage talon
SQ28	Bouton rotation revolver
SQ29	Bouton bras
SQ30	Bouton presseur
SQ31	Bouton d'arrêt
TC1	Transformateur d'alimentation
VC1	Redresseur à diodes
XS1	Fiche d'alimentation
X1	Bornier 230Vca (L,N)
X2	Bornier 24Vcc (+,-)
Y1	Groupe électrovannes hydrauliques



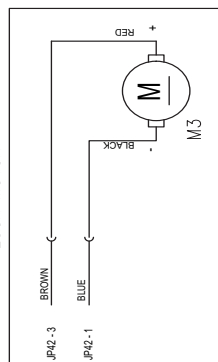
MI-POMPA



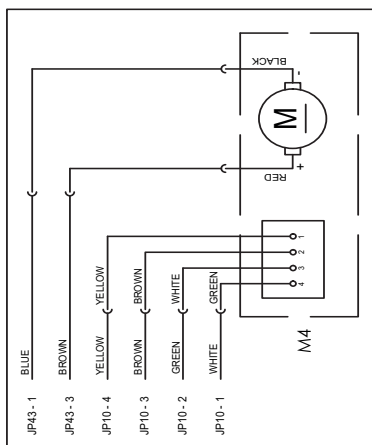
MI-CMD



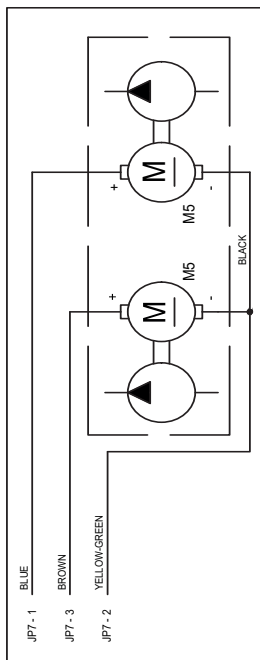
LOCK MOTOR



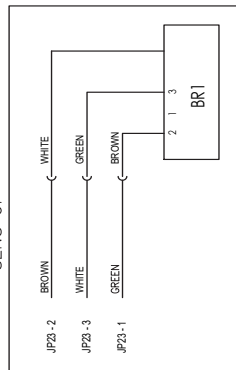
BEAD PRESSER LINEAR ACTUATOR



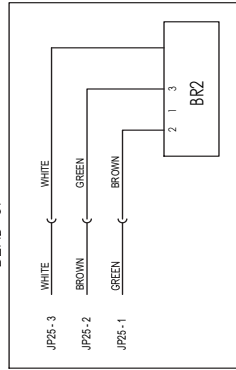
SPRAY



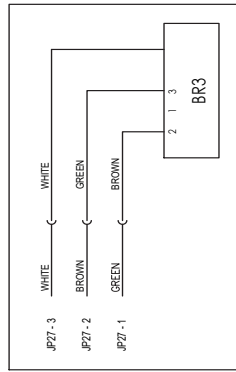
SENS UP



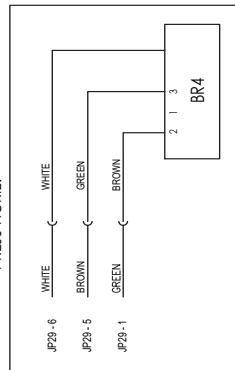
BEAD UP



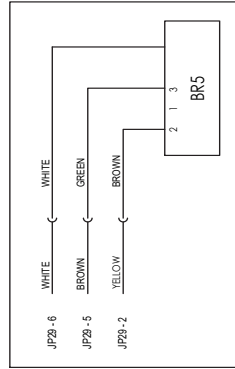
BEAD DOWN



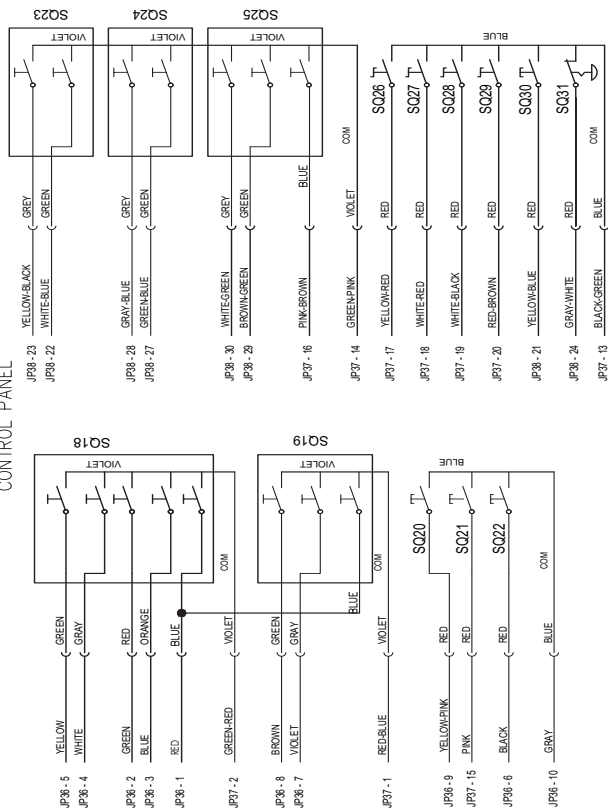
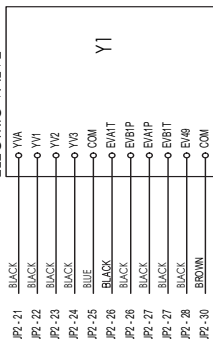
PRESS-HORIZ.



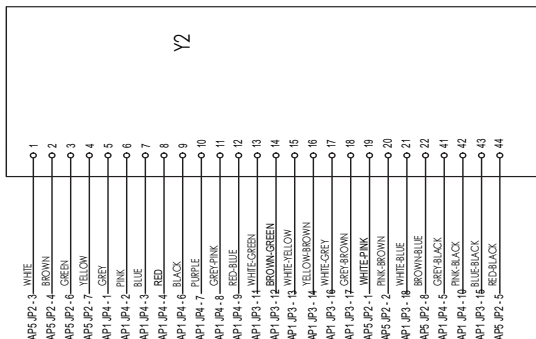
PRESS-VERT.



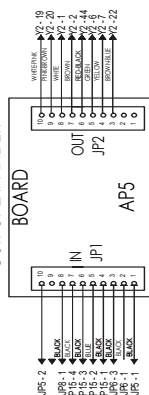
CONTROL PANEL

HYDRAULIC
ELECTRIC VALVE

Y1

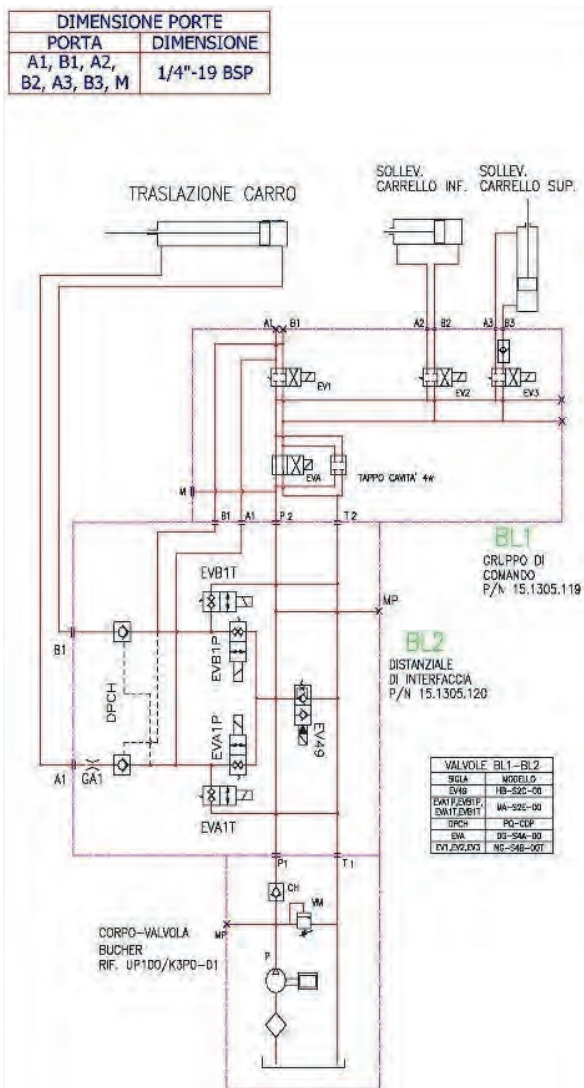
PNEUMATIC
ELECTRIC VALVE

Y2

OUTPUT EXPANDER
BOARD

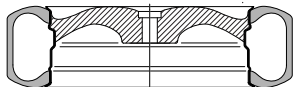
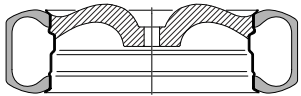
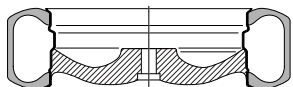
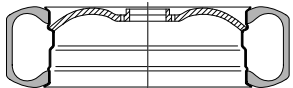
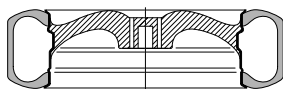
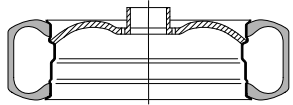


11.3. SCHÉMA OLÉOHYDRAULIQUE

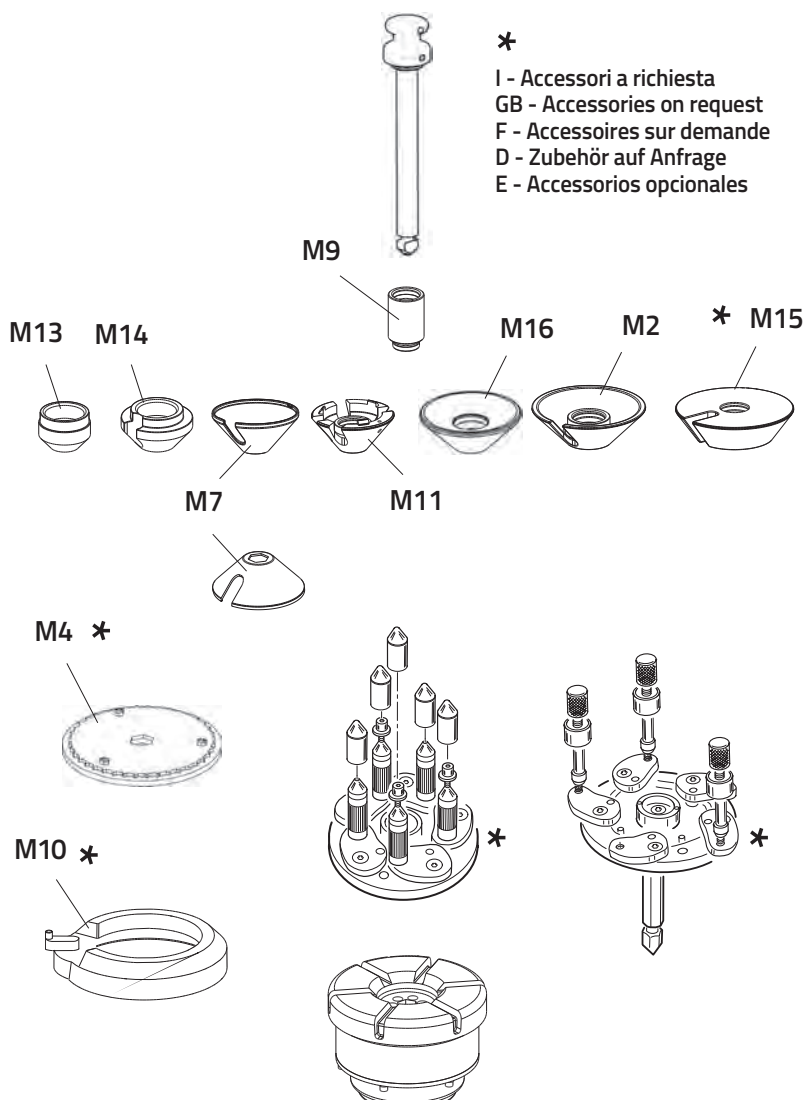


12. ANNEXES

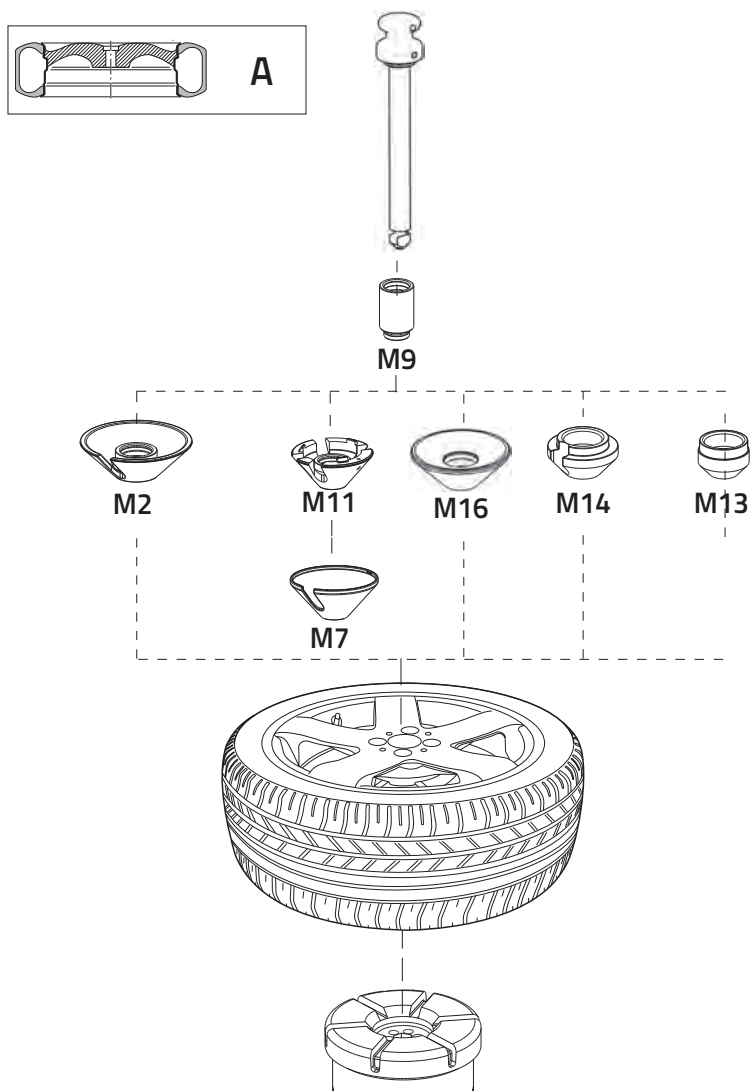
12.1. SCHÉMA D'UTILISATION ACCESSOIRES DE CENTRAGE ET DE BLOCAGE

Image	Réf.	Élément
	A	Jante standard
	B	Jante avec un trou creux
	C	Jante à creux renversé
	D	Jante pour camionnette
	E	Jante sans trou traversant
	F	Jante avec trou traversant

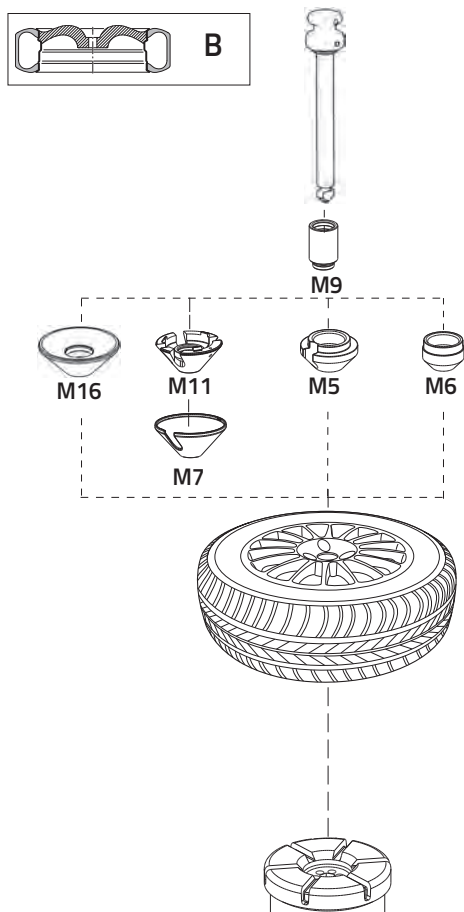
12.1.1. ACCESSOIRES DE FIXATION



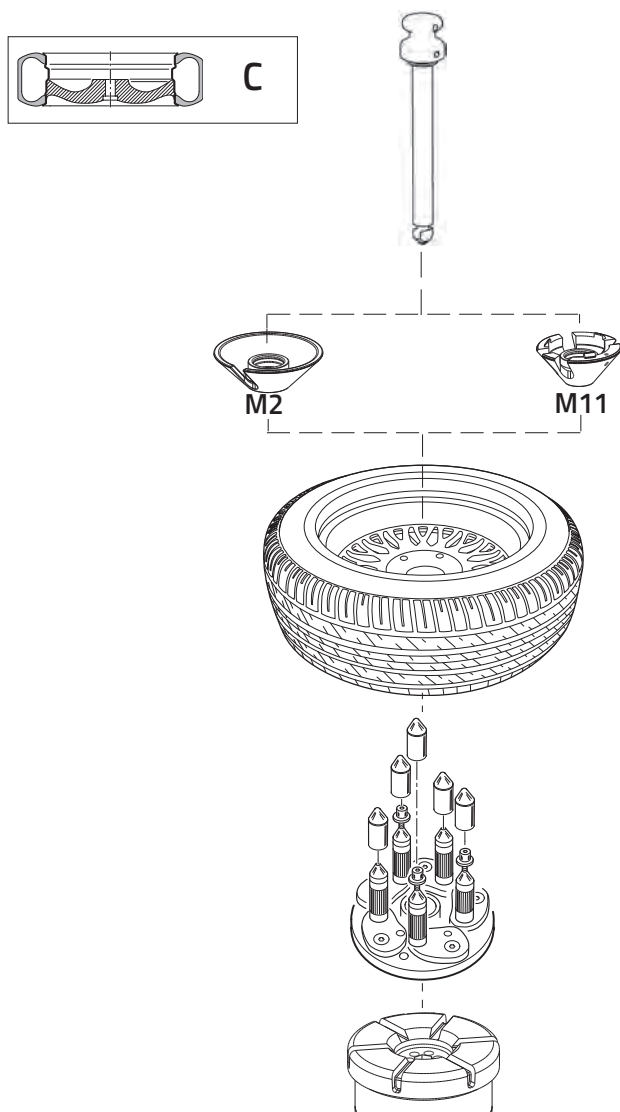
12.1.2. JANTE STANDARD



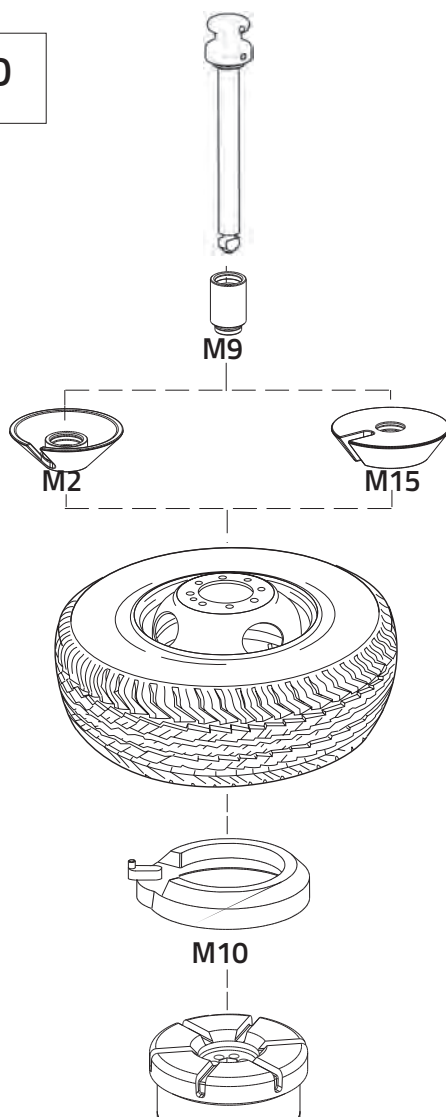
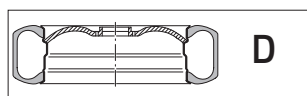
12.1.3. JANTE AVEC UN TROU CREUX



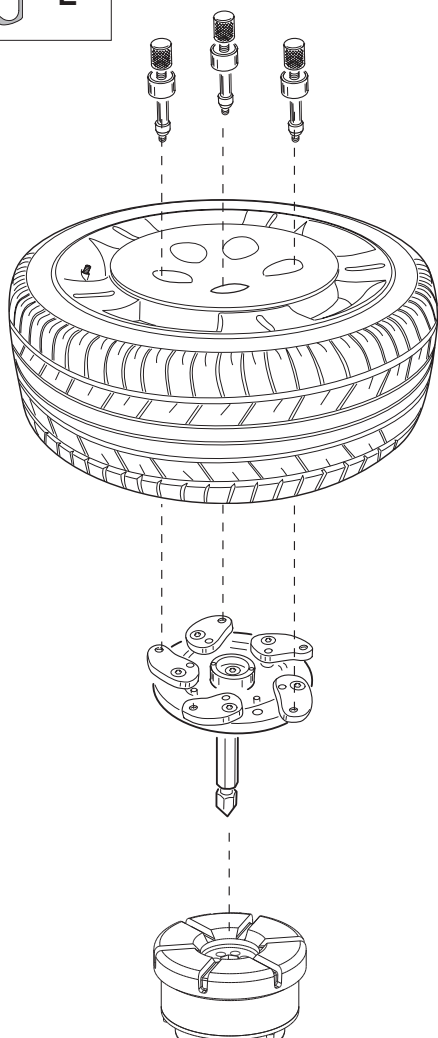
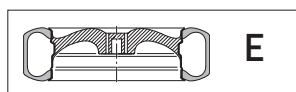
12.1.4. JANTE À CREUX RENVERSÉ



12.1.5. JANTE POUR CAMIONNETTE

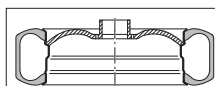


12.1.6. JANTE SANS TROU TRAVERSANT

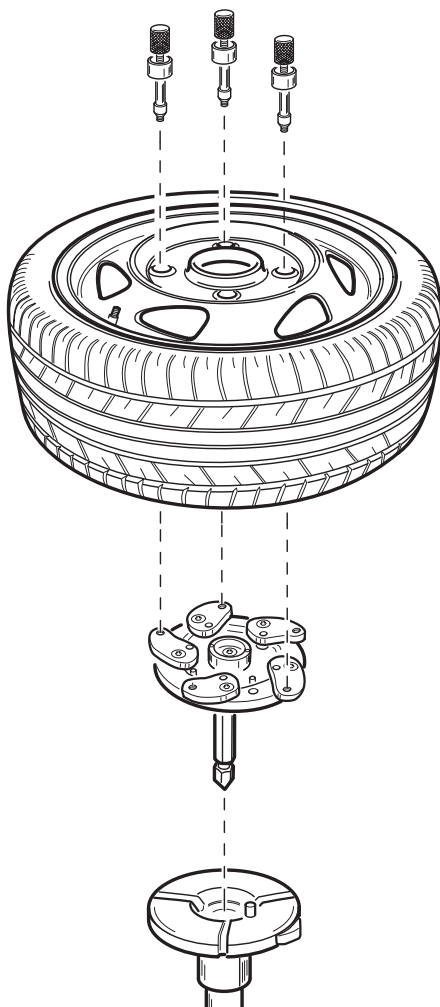


12.1.7.

JANTE AVEC TROU À BORDS DÉLICATS



F



IT - Dichiarazione CE di conformità - Dichiarazione di conformità UE*
EN - EC Declaration of conformity - EU Declaration of conformity*
FR - Déclaration EC de conformité - Déclaration UE de conformité*
DE - EG – Konformitätserklärung - EU-Konformitätserklärung*
ES - Declaración EC de conformidad - Declaración UE de conformidad*



Cod. 4- 143860 Release date 07/2022

IT In qualità di fabbricante, dichiara che il prodotto:
al quale questa dichiarazione si riferisce e di cui abbiamo costituito e deteniamo il relativo fascicolo
tecnico è conforme alle seguenti normative e Direttive:

*: Valida solo per macchine marcate CE

EN As producer declare that the product:
to which this statement refers, manufactured by us and for which we hold the relative technical
dossier, is compliant with the following standards and Directives:

*: Valid only for EC-marked machines

FR Déclarons que le matériel:
objet de cette déclaration, dont nous avons élaboré le livret technique, restant en notre possession,
est conforme aux normes et Directives suivantes :

*: Valable uniquement pour les machines avec marquage CE

DE Erklärt hiermit dass das product:
Worauf sich die vorliegende Erklärung bezieht und dessen technische Akte diese Firma entwickelt
hat und innehält, den anforderungen folgender normen und Richtlinien entspricht:

*: Gilt nur für EG-gekennzeichnete Maschinen

ES Declara que el producto:
al cual se refiere la presente declaración y del que hemos redactado y poseemos el correspondiente
expediente técnico, se conforma a las siguientes normas y Directivas:

*: Válida sólo para máquinas con marcado CE